

ENQUÊTE TRANSFRONTALIÈRE

**GESTION DES RÉCOMPENSES
DU CRÉDIT CARBONE EN
AFRIQUE : PAIEMENTS DIRECTS
AUX COMMUNAUTÉS EN CÔTE
D'IVOIRE, CIRCUITS OPAQUES
À MADAGASCAR**

- **Carburant d'État : quand les bureaux roulent et la sécurité cale** (p 46)
- **Polyclinique d'Ilafy : prise en charge de luxe contre facture salée pour l'État** (p 41)
- **Madagascar, l'État capturé : autopsie d'un pillage organisé** (p 17)



08 | **Gestion des récompenses du crédit carbone en Afrique : Paiements directs aux communautés en Côte d'Ivoire, circuits opaques à Madagascar**



17 | **Madagascar, l'État capturé : autopsie d'un pillage organisé**
20 | **Égalité des pouvoirs à Madagascar : une avancée à reculons ?**



25 | **Montagne d'Ambre : Comment la dégradation du parc national est en train d'assécher Antsiranana**
30 | **Tsimiroro : les limites d'une solution pétrolière pour l'indépendance énergétique**
36 | **Kelilalina : une exploitation aurifère manifestement illicite s'installe dans la peur et le silence**



41 | **Polyclinique d'Ilafy : prise en charge de luxe contre facture salée pour l'Etat**
46 | **Carburant d'État : quand les bureaux roulent et la sécurité cale**

Directeur de Publication
Lamina Boto Tsaradia

Rédacteur en Chef
Fah Andriamanarivo

Membres du Conseil d'Administration
Lamina Boto Tsaradia
Lilly Razafimbelo
Gérard Rakotonirina
Mamelasoia Ramiarinarivo
Tsimihipa Andriamazavarivo
Raoto Andriamanambe

Coordinatrice Malina
Juana Malalasoia

Directrice Exécutive TI-MG
Mialisoa Randriamampianina

Responsable du Plaidoyer et de la Communication
Vatsy Rakotonarivo

Assistante technique
Felana Antsamalala

Assistante éditoriale
Voniala Rabesiaka

Design
Francesca Herimihamina

Contributeurs dans ce numéro
Lynda Andriantsitonta
Gaël Zozoro
Fah Andriamanarivo
Mialisoa Randriamampianina
Ketakandriana Rafitoson
Nadia Raonimanalina
Voniala Rabesiaka
Harynah Ramanantsoa
Monica Harifeno
Rova Andriantsileferintsoa
M.R et T.N
AR et NL



L'EDITO

Par Fah Andriamanarivo

Le revers du changement : de la démocratie à l'ochlocratie

Depuis septembre 2025, Madagascar traverse une phase de transformation politique et sociale qui a profondément modifié l'espace public. Le mouvement de la Gen Z, porté par une mobilisation massive dans les rues d'Antananarivo et amplifié par les réseaux sociaux, a incarné pour beaucoup une aspiration au renouveau démocratique. Dans l'imaginaire collectif, ce moment a symbolisé la promesse d'un pays plus transparent, plus participatif et plus ouvert à la critique citoyenne.

Mais toute transition politique porte en elle ses propres paradoxes. Le vent de liberté qui accompagne les changements de régime peut aussi révéler des fragilités inattendues. Dans un contexte où les réseaux sociaux structurent désormais la circulation de l'information, la démocratie peut progressivement se trouver confrontée à une autre dynamique : celle de l'ochlocratie, le pouvoir de la foule.

Les réseaux sociaux ont profondément transformé la manière dont les citoyens malgaches accèdent à l'information et participent au débat public. Facebook, TikTok, Instagram ou encore YouTube sont devenus pour une grande partie de la population les principales sources d'actualité. Cette mutation technologique a permis un accès plus rapide et plus direct à l'information. Elle a aussi élargi l'espace d'expression publique : chacun peut désormais commenter, partager, contester et même produire du contenu.

Cette évolution représente indéniablement un progrès démocratique. L'information circule plus librement, les citoyens peuvent interpellier les institutions, et certaines voix longtemps marginalisées trouvent enfin un espace d'expression. Mais cette démocratisation de la parole publique soulève une question fondamentale : qui détient réellement le pouvoir de l'information aujourd'hui ?

Autrefois, ce pouvoir reposait principalement entre les mains des médias. Les journalistes, soumis à des règles professionnelles et à des responsabilités éditoriales, avaient pour mission de vérifier les faits, de contextualiser les événements et d'assurer une certaine

hiérarchie de l'information. Leur travail constituait un filtre indispensable entre les faits et leur diffusion auprès du public.

Aujourd'hui, cette architecture est profondément bouleversée. Dans l'écosystème numérique, le pouvoir de diffusion s'est déplacé vers une multitude d'acteurs : créateurs de contenu, influenceurs, internautes anonymes et communautés en ligne. Une information peut devenir virale en quelques minutes, sans passer par les filtres traditionnels du journalisme. La popularité d'un contenu dépend souvent moins de sa véracité que de sa capacité à susciter l'émotion, l'indignation ou le divertissement.

Cette situation illustre ce que certains observateurs qualifient déjà d'ochlocratie numérique. Dans ce système, l'émotion collective, amplifiée par les algorithmes des plateformes, peut peser davantage sur le débat public que les faits vérifiés. L'opinion publique, lorsqu'elle s'exprime de manière massive et instantanée, peut devenir un tribunal où la nuance et la complexité trouvent difficilement leur place.

Dans ce contexte, la désinformation devient l'un des défis majeurs pour la démocratie. Les rumeurs, les manipulations visuelles, les citations sorties de leur contexte ou les informations partiellement vraies circulent à une vitesse sans précédent. Pour le public, distinguer le vrai du faux devient de plus en plus difficile.

La lutte contre la désinformation ne peut plus être considérée comme une responsabilité exclusive des journalistes. Elle concerne désormais l'ensemble des acteurs de l'écosystème informationnel : médias, créateurs de contenu, institutions publiques, organisations de la société civile et citoyens. Les créateurs de contenu jouent aujourd'hui un rôle réel dans la formation de l'opinion publique. Leur capacité à atteindre des audiences massives peut contribuer à vulgariser certains sujets et à élargir le débat public. Mais l'absence de règles professionnelles comparables à celles du journalisme peut aussi favoriser la diffusion d'informations incomplètes, approximatives ou biaisées.

Dans ce paysage en pleine mutation, les médias indépendants conservent une mission essentielle. Leur rôle demeure celui d'enquêteur, de vérifier les faits et de rendre compte des réalités sociales et politiques avec rigueur. À Madagascar, les initiatives journalistiques, comme celles de Malina, se sont engagées dans la production d'investigations approfondies sur la corruption, la gouvernance publique ou la gestion des ressources nationales. Ces enquêtes rappellent une vérité fondamentale : la démocratie ne peut fonctionner sans une information fiable et accessible.

Mais pour que ce travail puisse se développer pleinement, un cadre juridique favorable à la transparence reste indispensable. Deux réformes demeurent particulièrement attendues dans le paysage institutionnel malgache : l'adoption d'une loi sur l'accès à l'information publique et la mise en place d'un mécanisme de protection des lanceurs d'alerte.

L'accès aux informations publiques constitue un pilier essentiel de la transparence démocratique. Sans ce droit, les journalistes et les citoyens disposent de moyens limités pour contrôler l'action publique et révéler les pratiques corruptives. De même, les lanceurs d'alerte jouent souvent un rôle déterminant dans la révélation d'affaires d'intérêt public. Leur protection juridique est indispensable pour éviter que ceux qui dénoncent les abus ne soient eux-mêmes exposés à des représailles.

Au-delà du cadre légal, un autre enjeu apparaît de plus en plus central : l'éducation aux médias. Dans un monde où chacun peut devenir diffuseur d'information, la capacité à analyser et à vérifier les contenus devient une compétence citoyenne fondamentale. Apprendre à distinguer un fait d'une opinion, à identifier une manipulation ou à vérifier une source constitue désormais un élément clé de la participation démocratique. Renforcer cette culture critique au sein de la société représente l'un des meilleurs remparts contre les dérives de l'ochlocratie numérique.

MADAGASCAR : ANATOMIE D'UN SYSTÈME DE CORRUPTION

Par Mialisoa Randriamampianina - Directrice exécutive TI-MG

La publication de l'Indice de perception de la corruption 2025 en février 2026, suivie un mois plus tard par celle des audits de la Cour des comptes, offre une lecture rare et convergente de la gouvernance publique à Madagascar. Ce qui relevait encore récemment d'une perception documentée apparaît désormais comme un ensemble de pratiques établies : circuits financiers parallèles, opacité dans la commande publique, affaiblissement des mécanismes de contrôle. Au-delà du constat, ces révélations posent une question centrale : celle de la capacité à transformer un diagnostic largement partagé en réforme structurelle durable.

En février 2026, Transparency International publiait son Indice de perception de la corruption (IPC) pour l'année 2025. Madagascar y apparaissait une nouvelle fois parmi les pays les plus exposés à la corruption, avec un score situé autour de 25 sur 100. Ce classement ne constitue pas une simple photographie extérieure : il reflète une accumulation de signaux, d'expériences et d'analyses convergentes sur la manière dont le pouvoir public est exercé.

Pendant longtemps, ce type d'indicateur a pu être accueilli avec distance, parfois contesté, souvent relativisé au nom des spécificités nationales. Pourtant, les événements récents ont profondément modifié la lecture que l'on peut en faire. Les audits publiés en mars 2026 par la Cour des comptes malgache, couvrant la période 2020–2025 sous la présidence de Andry Rajoelina, apportent une confirmation empirique à ce que l'IPC signalait déjà.

Ils montrent que la perception de la corruption n'était ni exagérée ni abstraite. Elle correspondait à des mécanismes bien réels, ancrés dans les pratiques de gestion publique.

LE CŒUR DU SYSTÈME : UNE GESTION PARALLÈLE DES FINANCES PUBLIQUES

Parmi les éléments les plus structurants mis en évidence par la Cour des comptes figure l'existence d'un compte occulte

logé au ministère de l'Économie et des finances, mais utilisé en partie par la présidence. Ce compte, absent des lois de finances et échappant au contrôle du Parlement, a été alimenté par des crédits budgétaires non consommés, redirigés en dehors des circuits officiels.

Environ 900 milliards d'ariary y ont été accumulés, constituant une réserve financière mobilisable sans transparence ni obligation de justification publique.

Les dépenses effectuées à partir de ce compte couvrent des domaines variés : acquisition d'équipements pour les forces de l'ordre lors des tensions politiques de 2025, location d'avions, versement d'indemnités institutionnelles, prise en charge de frais médicaux privés. Dans un cadre normal, ces dépenses devraient être inscrites au budget, débattues et contrôlées. Leur gestion hors circuit officiel traduit une volonté de contourner ces mécanismes.

Ce dispositif illustre avec précision l'écart entre les règles formelles et les pratiques effectives, écart qui constitue précisément le cœur de ce que mesure l'IPC.

L'OPACITÉ COMME MÉTHODE DE GOUVERNEMENT

Les audits mettent également en lumière un recours fréquent aux marchés de gré à gré, en contradiction avec les principes de la commande publique.

Alors que les procédures prévoient la mise en concurrence et la transparence, de nombreux contrats ont été attribués directement, sans appel d'offres.

Dans certains cas, des paiements ont même été effectués avant la réalisation des prestations, exposant l'État à des pertes financières significatives.

Ces pratiques ne relèvent pas de simples irrégularités ponctuelles. Elles traduisent un mode de gestion dans lequel la dépense publique devient un espace de décision discrétionnaire, faiblement encadré. Dans les environnements où la corruption est élevée, ce type de mécanisme constitue un vecteur privilégié de favoritisme et de captation des ressources.

Les constats de la Cour des comptes confirment que Madagascar s'inscrit dans cette configuration.

QUAND L'ÉTAT SE DISSOUT : PATRIMOINE DISPARU, RESPONSABILITÉ DILUÉE

La question du patrimoine public offre une autre illustration des failles du système. Les audits révèlent que 409 véhicules administratifs, enregistrés au nom du ministère de la Population et des solidarités, sont aujourd'hui introuvables, bien qu'ils figurent toujours dans les registres officiels.

Cette disparition met en évidence des défaillances majeures dans les mécanismes de suivi et de responsabilité. Elle ne peut être réduite à un simple problème administratif : elle traduit une incapacité structurelle à assurer la traçabilité des biens publics.

Dans un tel contexte, les conditions sont réunies pour que les abus se multiplient sans être détectés ou sanctionnés efficacement. Là encore, les constats rejoignent les caractéristiques généralement associées aux pays fortement affectés par la corruption.



PROJETS EMBLÉMATIQUES, ÉCHECS STRUCTURELS

Les grands projets engagés au cours de la période 2020–2025 apportent un éclairage complémentaire sur ces dynamiques. Présentés comme des leviers de modernisation, certains apparaissent aujourd’hui comme des exemples de gouvernance défailante.

Le téléphérique d’Antananarivo, financé par un prêt extérieur, est à l’arrêt depuis 2025. Le projet de ville nouvelle de Tanamasoandro, destiné à désengorger la capitale, a été lancé sans études de faisabilité technique rigoureuses, sans estimation claire du coût global et sans modèle de financement défini.

Malgré ces lacunes, environ 32 milliards d’ariary ont été engagés, sans résultats tangibles. Ce décalage entre ambition affichée et rigueur de mise en œuvre reflète une logique dans laquelle la décision politique précède, voire remplace, l’analyse technique.

Dans de nombreux contextes comparables, ce type de projet devient un espace propice à l’opacité et à la redistribution discrétionnaire des ressources.

DE LA PERCEPTION À LA PREUVE : UNE CONVERGENCE DÉCISIVE

Ce qui confère une portée particulière à la situation actuelle réside dans la convergence entre deux types de diagnostics.

D’une part, l’IPC 2025, publié en février 2026, qui positionne Madagascar parmi les pays à forte perception de corruption. D’autre part, les audits de la Cour des comptes, rendus publics en mars, qui documentent concrètement les mécanismes à l’œuvre.

L’un repose sur l’agrégation de perceptions informées ; l’autre sur l’analyse détaillée des pratiques administratives et financières.

Leur convergence renforce la crédibilité de chacun et offre une lecture cohérente de la situation : les perceptions s’appuyaient

sur des réalités tangibles, et les faits observés confirment la pertinence des signaux précédemment identifiés.

APRÈS LA CHUTE : L’ILLUSION DU RENOUVEAU

La chute de Andry Rajoelina en octobre 2025 a ouvert une phase de transition présentée comme une refondation. Ce moment peut constituer une opportunité de transformation, mais il comporte également un risque : celui de considérer les dérives constatées comme exclusivement liées à un régime désormais révolu.

Or, les systèmes de corruption ne se limitent pas à des individus. Ils reposent sur des mécanismes, des incitations et des failles institutionnelles qui peuvent persister au-delà des changements politiques.

L’histoire montre que l’alternance, en elle-même, ne garantit pas une modification des pratiques. Sans réforme structurelle, les mêmes logiques peuvent réapparaître sous d’autres formes.

CE QUE LA REFONDATION EXIGE RÉELLEMENT

Les constats établis par la Cour des comptes appellent des réponses à la hauteur des enjeux identifiés.

Le renforcement du contrôle parlementaire sur les finances publiques apparaît comme une priorité, afin d’éviter l’émergence de circuits budgétaires

parallèles. La transparence des dépenses, appuyée par des outils numériques de suivi, constitue également un levier essentiel pour réduire les marges de manœuvre discrétionnaires.

Par ailleurs, l’indépendance des institutions de contrôle et de la justice doit être garantie de manière effective, afin que les irrégularités constatées puissent donner lieu à des suites concrètes.

Au-delà de ces dimensions techniques, une évolution plus profonde des pratiques de gouvernance semble nécessaire, impliquant un passage d’une logique de gestion discrétionnaire à une logique de responsabilité et de redevabilité.

UN CHOIX DÉSORMAIS EXPLICITE

La situation actuelle offre un niveau de clarté rarement atteint. Les indicateurs internationaux et les analyses nationales convergent pour décrire une même réalité, sans ambiguïté majeure sur la nature des dysfonctionnements observés.

Dans ce contexte, la question ne porte plus sur l’existence du problème, mais sur la capacité à engager des transformations durables pour y répondre. Ignorer les enseignements de cette séquence reviendrait à maintenir les conditions qui ont permis l’émergence des dérives constatées.

À l’inverse, les prendre au sérieux pourrait ouvrir la voie à une reconstruction de l’action publique fondée sur des principes plus cohérents, où les règles cessent d’être formelles pour devenir effectives.



L’IPC n’était ni exagérée ni abstraite, elle correspondait à des mécanismes bien réels. Crédit photo : Transparency International Initiative Madagascar

SUIVEZ NOS FORMATIONS EN LIGNE



INVESTIGATION & MÉTHODES



Techniques de preuves journalisme d'investigation

Apprendre à collecter et exploiter des preuves pour valider une enquête, renforcer sa crédibilité et se protéger des risques juridiques.



Collaboration transfrontalière

Comprendre les mécanismes de coopération entre journalistes de différents pays pour mener des enquêtes d'envergure et maximiser leur impact.



Travail collaboratif pour la préparation des investigations

Développer une approche collective de l'enquête à travers le partage de sources, la coordination des équipes et la mise en réseau.



Sources ouvertes (OSINT)

Utiliser efficacement les données accessibles au public pour rechercher, vérifier et enrichir les investigations journalistiques.



ÉCOSYSTÈME & PRATIQUES JOURNALISTIQUES



Associations et organisations internationales des journalistes

Explorer les réseaux professionnels internationaux et les opportunités de collaboration qu'ils offrent aux journalistes.



Journalisme de solutions

Adopter une approche constructive du journalisme en mettant en lumière des réponses concrètes aux enjeux sociétaux.



NARRATION & INNOVATION



Photojournalisme

Maîtriser la narration par l'image et produire des reportages visuels respectant les principes éthiques du métier.



Utilisation de l'intelligence artificielle dans le travail journalistique

Découvrir comment l'IA peut faciliter la recherche, l'analyse de données et l'organisation des informations.



Narration humanisée

Placer l'humain au centre des récits pour produire des contenus plus incarnés, sensibles et engageants.



Former, connecter et outiller les journalistes
pour révéler la vérité et inspirer le changement.

GESTION DES RÉCOMPENSES DU CRÉDIT CARBONE EN AFRIQUE :

Paiements directs aux
communautés en Côte d'Ivoire,
circuits opaques à Madagascar

LA UNE



Pépinière communautaire de la VOI Harena à Andasihanaka

GESTION DES RÉCOMPENSES DU CRÉDIT CARBONE EN AFRIQUE : PAIEMENTS DIRECTS AUX COMMUNAUTÉS EN CÔTE D'IVOIRE, CIRCUITS OPAQUES À MADAGASCAR



LYNDA **ANDRIANTSITONTA**
FAH **ANDRIAMANARIVO**

Contributeur : GAËL **ZOZORO**,
journaliste indépendant,
Côte d'Ivoire

À Madagascar, les communautés locales jouent un rôle central dans la protection des forêts, souvent dans un contexte marqué par des menaces et des violences. Dans le cadre des mécanismes REDD+ et des crédits carbone, leur engagement est censé être rémunéré à travers le partage des revenus générés. Sur le terrain, la mise en œuvre reste toutefois entravée par des retards de paiement, un manque de consultation et des processus de décision peu transparents. À l'inverse, en Côte d'Ivoire, les bénéficiaires sont sélectionnés via des appels à manifestation d'intérêt ouverts et les paiements effectués directement par mobile money ou virement bancaire. Ces écarts interrogent la gouvernance et l'équité du partage des bénéfices carbone.

VOI : DES ACTEURS CLÉS SOUS HAUTE TENSION

Les communautés locales, dont les Vondron'olona Ifotony (VOI) ne sont pas de simples gestionnaires de territoire : elles incarnent le maillon essentiel de la gouvernance environnementale à Madagascar. Leur engagement quotidien dans la surveillance, la restauration et la protection des forêts fait d'elles des interlocutrices privilégiées pour comprendre l'état réel du patrimoine naturel.

À Madagascar, les organisations communautaires occupent une place centrale dans la protection des ressources naturelles. Elles incarnent une forme concrète d'engagement citoyen. Des communautés qui s'organisent, surveillent, restaurent et défendent leurs forêts face aux pressions croissantes.

Selon les données de la plateforme nationale [SIG-TGRNR](#), le pays comptait en 2023 environ 1 559 Vondron'olona Ifotony (VOI) recensées et actives sur l'ensemble du territoire. Ensemble, ces structures communautaires assurent la gestion d'environ 3 400 000 hectares de ressources naturelles, principalement des

forêts et des zones transférées en gestion locale. Ce chiffre donne la mesure de leur importance. Ces superficies représentent près d'un quart des forêts du pays (environ 26 %). Autrement dit, une part modeste mais significative du patrimoine forestier national repose aujourd'hui sur la gouvernance locale et la mobilisation des communautés de base.

Leur action s'inscrit dans un cadre juridique spécifique, fondé notamment sur la [Loi n°96-025](#) relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables¹, ainsi que sur ses textes d'application : [Décret n°2000-027](#)², [Décret n°2000-028](#), [Décret n°2001-122](#)³. Ce dispositif légal formalise le transfert de gestion aux communautés et reconnaît leur rôle dans la conservation, l'exploitation durable et la surveillance des ressources naturelles.

Ainsi, derrière les chiffres, c'est tout un modèle de gestion participative qui se dessine : une gouvernance environnementale ancrée dans les territoires, mais confrontée à des défis sécuritaires, économiques et institutionnels majeurs.

- 1 *Loi n°96-025, du 30 septembre 1996, relative à la gestion locale des ressources naturelles renouvelables*
- 2 *Décret n°2000-027 du 13 Janvier 2000 Relatif aux communautés de base chargées de la gestion locale de ressources naturelles renouvelables*
- 3 *Décret N° 2001-122, du 14 février 2001, fixant les conditions de mise en œuvre de la gestion contractualisée des forêts de l'Etat.*

Entre 2015 et 2025, la défense communautaire des forêts à Madagascar s'est exercée dans un climat de tension croissante. Les menaces, assassinats ciblés et attaques collectives illustrent la vulnérabilité des VOI. En 2022, Mickaël Stenor, patrouilleur communautaire, et Henri Rakotoarisoa, président d'une VOI, ont été assassinés pour avoir dénoncé des exploitations illégales. En 2023, Angélique Decampe a été explicitement menacée de mort après avoir documenté des activités clandestines dans la forêt de Vohibola. Enfin, en 2025, le village de Makirovana-Tsihomanaomby a subi une attaque coordonnée : plus de 80 habitations détruites, des infrastructures incendiées et des habitants contraints de fuir. Ces événements montrent que l'engagement citoyen dans la protection forestière s'expose à des violences directes et à des risques extrêmes.

Ces violences, qu'elles soient individuelles ou collectives, soulignent à quel point la protection des forêts s'exerce dans un contexte à la fois humainement fragile et environnementalement critique. Derrière chaque menace et chaque attaque, c'est la survie même des écosystèmes malgaches qui est mise en jeu, et les chiffres de la déforestation révèlent l'ampleur de ce défi.

PERTE FORESTIÈRE ET ÉMISSIONS DE CARBONE : L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

Entre 2020 et 2024, la surface de forêts détruites chaque année à Madagascar correspond à environ 27 fois la superficie d'Antananarivo Renivohitra. Cette estimation repose sur une comparaison entre les données publiées par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains en 2012 (superficie d'Antananarivo Renivohitra : 86,4 km²) et les statistiques de Global Forest Watch, qui évaluent la perte annuelle de forêts à 57 000 hectares. Cette mise en perspective vise à donner une image concrète de l'ampleur de la déforestation.

Selon les chiffres de Global Forest Watch, Madagascar disposait en 2020 de 16 millions d'hectares de forêts, couvrant 26 % du territoire national, soit un peu plus du quart de la superficie de la République de Madagascar. En 2024, 230 000 hectares avaient disparu, réduisant la couverture forestière à 15,77 millions d'hectares. Cette destruction entraîne l'émission de gaz polluants, notamment le dioxyde de carbone (CO₂), un gaz invisible aux effets mesurables à travers les multiples dérèglements qu'il provoque.

La dégradation des forêts n'affecte pas uniquement les écosystèmes qu'elles abritent. Elle fragilise également les



Vue aérienne de la commune d'Andasibe



Culture collective de haricots par la VOI Harena via le fonds carbone.

conditions de vie humaine. Le dérèglement climatique s'accroît, entraînant une hausse des températures, une baisse des précipitations, l'assèchement des sources en eau et la progression de l'aridité. Ces changements perturbent les calendriers agricoles, entraînant une baisse des rendements et un risque accru d'insécurité alimentaire. Ils s'accompagnent également de conséquences sanitaires, directes ou indirectes.

110 MILLION DE TONNES DE CO₂ ÉMISES, EN 4 ANS

D'après les estimations de Global Forest Watch, la perte de 230 000 hectares de forêts sur quatre ans a généré l'émission de 110 millions tonnes de CO₂.

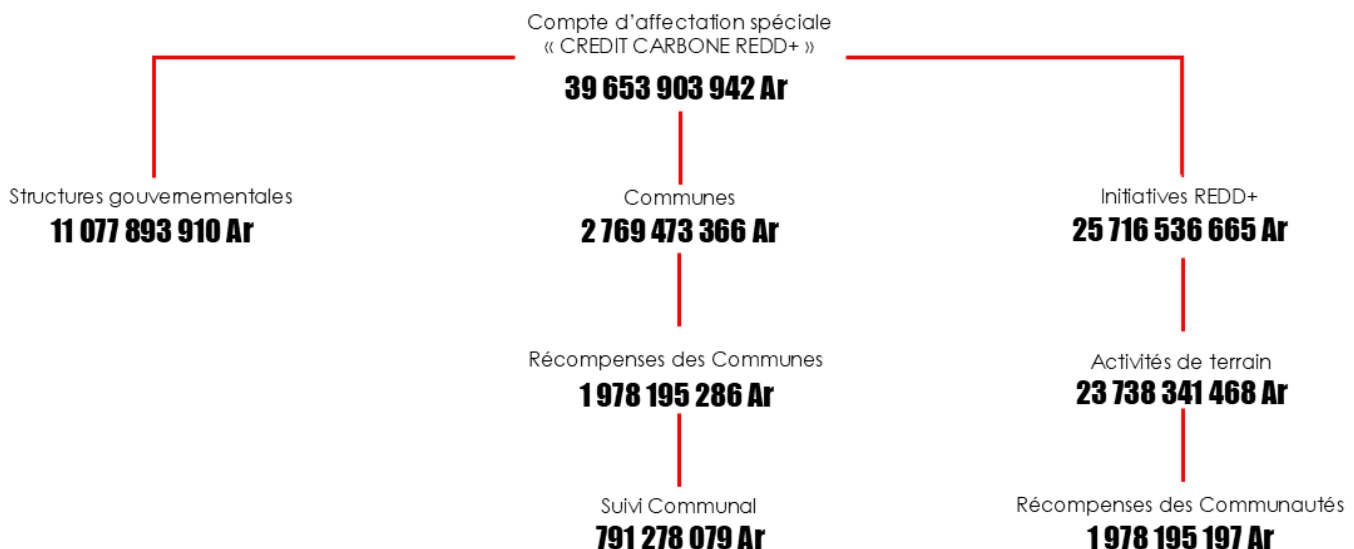
Sur la même période (2020–2024), le nombre de décès liés aux maladies respiratoires dues à la pollution de l'air aurait augmenté de 11 % à Madagascar. L'analyse croisée de données issues de sept sources distinctes – Global Forest Watch, PNUE 2022, IPCC AR6, OMS, GAHP (Global Alliance on Health and Pollution), Pure Earth et Afrobarometer (2024) – indique qu'en 2020, la pollution atmosphérique était associée à 2 décès sur 10 dans le pays. En 2024, cette proportion serait passée à 3 décès sur 10.

En termes simples, la forêt joue un rôle essentiel de régulation écologique en capturant le carbone atmosphérique. Son fonctionnement repose sur le processus de photosynthèse : exposées à la lumière solaire, les feuilles absorbent le dioxyde de carbone (CO₂) et libèrent de l'oxygène (O₂), indispensable à la respiration des êtres vivants. L'ensemble des arbres constituant une forêt agit ainsi comme un vaste réservoir de carbone. Cette fonction écologique montre l'importance stratégique de protéger les forêts.

Partage de revenus

Période de mesure : 22 mars au 31 décembre 2020

Source : Arrêté Interministériel N° 2860 du 04 avril 2024





LES VOI : AU CŒUR DU MÉCANISME REDD+

Comme dans de nombreuses régions du monde, les forêts à Madagascar ne sont pas seulement des sanctuaires de biodiversité, mais aussi de véritables puits de carbone. C'est ce rôle qui fonde le mécanisme REDD+ (Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts), un programme international visant à transformer la protection forestière en revenus.

Le principe est simple : chaque hectare de forêt préservé correspond à une quantité de CO₂ stockée. Ce carbone est converti en " crédits carbone ", vendus sur le marché international. Les fonds issus de cette vente sont censés financer la conservation et récompenser ceux qui assurent la protection des forêts, dont les Vondronolona Ifotony (VOI).

En 2021, Madagascar a signé un accord avec la Banque mondiale par l'intermédiaire du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF). Dans ce cadre, le FCPF a acheté les crédits carbonés mesurés entre 2020 et 2024, issus des forêts couvertes par le programme de réductions des émissions Atiala Atsinanana (PREAA).

Le montant total est estimé à 50 millions de dollars, à verser en trois tranches. La première tranche, correspondant au carbone mesuré en 2020, s'élevait à 8,8 millions de dollars et a été reçue en décembre 2023. La deuxième tranche évaluée à 30 millions de dollars, correspondant au carbone mesuré entre 2021-2022, et la troisième tranche (2023-2024) sont encore en attente, soumises à vérification et approbation des plans locaux.

15 initiatives REDD+ à Madagascar tirent des revenus de la vente de Réductions d'Émissions (RE). Réparties dans cinq régions : Sava, Sofia, Atsinanana, Analanjirifo et Alaotra-Mangoro), elles incluent des aires protégées comme Mantadia-Analamazaotra, gérée par Madagascar National Parks, et le Corridor Ankeniheny-Zahamena, géré par Conservation International. Au total, 119 communes situées autour de ces initiatives bénéficient également de ces revenus.

La répartition est cadrée par l'Arrêté Interministérielle numéro 2860 - 2024 du 04 avril 2024, portant partage du revenu de la première période de mesure de performance de montant 35 563 903 942,13 Ariary dans le cadre du Compte d'Affectation Spéciale intitulé " *Crédit Carbone REDD+* "

Sur le papier, 80 % des fonds reviennent aux bénéficiaires locaux dont 60% pour les initiatives REDD+, 5% pour les récompenses des communautés locales, 5% pour les récompenses des communes, 2% pour les activités de suivi par les communes, et 8% pour les services sociaux et la sécurité des communes.

Les récompenses destinées aux communautés locales servent à financer des activités génératrices de revenus ou des services sociaux. Elles profitent non seulement aux VOI, mais aussi aux associations de femmes, aux jeunes et aux personnes marginalisées. Du côté des communes, les récompenses sont investies dans les infrastructures sociales.

Toutefois, la réalité observée sur le terrain est plus contrastée.

Deux ans après la réception de la première tranche, les retombées issues de la vente de carbone achetée par la Banque mondiale parviennent-elles réellement aux bénéficiaires à la base ? L'équipe de MALINA a mené une enquête dans les communes bénéficiaires de la région Alaotra Mangoro, de juin à novembre 2025.

À Fierenena, Didy ou Andasibe, les VOI ignorent souvent le montant exact de leur part ou ne l'ont pas reçu. Les fonds se perdent dans les circuits bureaucratiques, les plans d'utilisation des communes prennent le pas sur les priorités locales, et la récompense destinée aux VOI reste invisible. Deux ans après la première tranche, les bénéficiaires locaux restent encore dans l'attente.

A FIERENENA, LA TRANSPARENCE SE PERD DANS LA BUREAUCRATIE

À 90 km de Moramanga, la commune de Fierenena figure parmi les bénéficiaires de revenus carbone financé par la Banque mondiale. Son territoire comprend une zone forestière intégrée dans le Corridor

Ankeniheny-Zahamena (CAZ), gérée par Conservation International (CI).

Pourtant, derrière les chiffres et les projets, la réalité sur le terrain est moins évidente. Sur les 11 VOI de la commune, 6 ont été sélectionnés pour toucher une partie de la récompense. Le montant total attribué aux VOI du corridor s'élève à 370 742 000 Ariary, tandis que 80 VOI au total bénéficient de la récompense dans les régions Atsinanana et Alaotra-Mangoro. Mais à Fierenena, les VOI ignorent le montant exact de leur part ; ils n'en ont entendu parler que par des rumeurs.

Le plan officiel de partage des bénéfices du programme de réductions des émissions Atiala Atsinanana (PREAA) prévoit pourtant que chaque VOI participe à l'élaboration d'un Plan d'Utilisation (PLUT). La répartition des bénéfices carbone entre les acteurs au sein de chaque initiative sera définie à travers PLUT, élaborés en concertation avec les parties prenantes représentées dans une structure existante au niveau des communes concernées par l'initiative. Ces PLUT seront validées par la structure de gouvernance de l'initiative puis approuvée par la BNCREDD+. Sur le terrain, cependant, la consultation semble rester lettre morte.

Fierenena est reconnue comme le grenier à riz du district de Moramanga. Lors des échanges avec les autorités, les VOI ont mis en avant leurs priorités, notamment l'accès à des équipements agricoles, le développement d'infrastructures d'irrigation et l'approvisionnement en semences afin d'améliorer la production.

Mais la bureaucratie a tranché autrement. À la demande du gestionnaire de l'aire protégée, le maire reconnaît avoir élaboré un plan d'utilisation à la place des VOI, sans avoir consulté leur avis. L'utilisation des récompenses a ainsi été engagée pour acheter des tôles, du ciment et de la peinture afin de rénover les écoles publiques. Selon Rameson Hariniaina, responsable de Conservation International à Toamasina, " les récompenses destinées aux VOI ont été définies sur la base des demandes des VOI et de la commune ".

Les VOI contestent cette version. Ramiandrisoa, président du VOI Amparihivola, affirme que leurs

aspirations n'ont jamais été prises en compte. Ranaivoson Dieu Donné, président de la Fédération des VOI de Fierenena, insiste : " L'idée concernant l'utilisation de la récompense ne vient pas des VOI. C'est le maire qui a été chargé par Conservation International d'élaborer le budget. "

Ce n'est qu'après la présentation du projet élaboré par le maire que CI a informé les VOI de l'existence de la récompense. Le maire, Razanadrato Thomas, confirme que la commune a conçu le budget. De son côté, Rameson Hariniaina indique que les VOI ont été informés du montant de leur part, ce que certains contestent encore.

Malgré leurs doutes, les VOI ont accepté de rédiger une demande de matériaux pour la rénovation des écoles, même si le projet ne venait pas d'eux. Six écoles publiques devraient ainsi bénéficier de cette récompense carbone.

Ailleurs, l'incompréhension persiste. Rakotonindriana Désiré, responsable de la Fédération Fitokisana dans la commune de Didy, s'interroge : " Pourquoi nos avis ne sont-ils pas pris en compte ? Et pourquoi le montant qui nous est destiné reste-t-il flou ? "



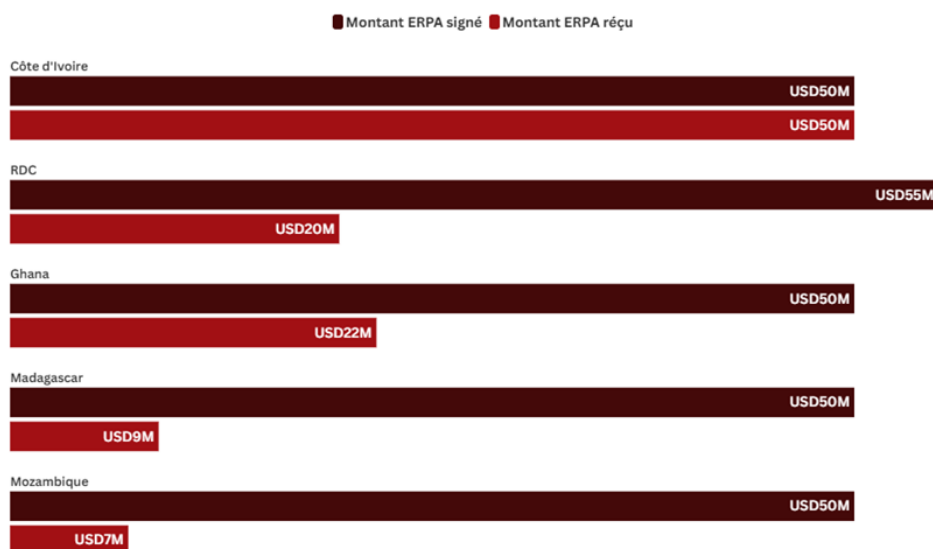
l'engagement citoyen peut se heurter à des mécanismes de décision opaques, marqués par des informations partielles, des plans d'utilisation des fonds élaborés par d'autres acteurs et versements retardés.

UNE INTERVENTION DU MAIRE AU DÉTRIMENT DE L'AUTONOMIE DES VOI ?

Concernant l'utilisation de la récompense destinée à la VOI, Haingomanantsoa Rija Tahiana, responsable du mécanisme REDD+ a expliqué que le maire n'y est pas inclus, étant donné que la commune dispose déjà de sa propre part de récompense. Il est possible que l'avis du maire soit sollicité, mais selon ce qui est prévu dans le plan de partage, il n'est pas obligatoire de consulter le maire pour déterminer l'utilisation de la récompense de la VOI.

Le plan de partage définit tous les détails relatifs à l'utilisation des fonds. Il est obligatoire de consulter la VOI concernant l'utilisation de leur récompense. Il a été convenu que le gestionnaire des Aires Protégées est responsable de la gestion de la récompense destinée à la VOI. Ensemble avec la VOI, ils élaborent le PLUT. Ce processus est assez complexe, prend du temps et engendre des coûts, notamment parce qu'il n'est pas facile de rassembler les participants. Pour le premier paiement, le processus a été accéléré, ce qui fait que les consultations menées n'ont peut-être pas été totalement exhaustives.

Niveau de performance par pays



Rapport annuel FCPF 2025 - Banque Mondiale



LE MÉCANISME REDD+ PEINE À PARVENIR JUSQU'ÀUX VOI

Deux ans après la réception de la première tranche de la vente de carbone financée par la Banque mondiale, les VOI de Fierenena et Didy n'avaient toujours pas reçu leur récompense en novembre 2025, au moment de l'enquête. La livraison des fonds, initialement prévue pour décembre 2025, semble compromise. Rameson Hariniaina a confirmé que les fonds ne seraient pas disponibles à cette date.

Selon Haingomanantsoa Rija Tahiana, responsable du mécanisme REDD+, ce retard s'explique par la complexité de la mise en œuvre et des procédures d'approbation des PLUT : *“Les fonds destinés à Conservation International (CI) n'ont été reçus qu'en décembre 2024. Certains travaux nécessitant des appels d'offres ont également connu des retards.”*

L'utilisation de cette première tranche des fonds carbone se poursuivra jusqu'en juin 2026, selon le responsable de la promotion du REDD+ à Madagascar. La deuxième tranche, estimée à environ 30 millions de dollars, correspond au carbone mesuré entre 2021 et 2022.



Haingomanantsoa Rija Tahiana – Chef de service du développement des mécanismes REDD+ à Madagascar

Avant tout paiement, quatre conditions doivent être respectées : vérification du volume de carbone commercialisable, rapport sur la mise en œuvre des actions de protection, rapport sur l'utilisation des fonds pour la protection des forêts en dehors des aires protégées, rapport sur la répartition des fonds. Ces documents sont déjà transmis au bailleur, mais les VOI n'ont toujours pas reçu leur part.

Cette situation illustre les difficultés rencontrées pour traduire les engagements financiers du mécanisme REDD+ en actions concrètes sur le terrain. Malgré leur rôle essentiel dans la protection des forêts et la préservation de la biodiversité, les VOI se sentent souvent marginalisées dans la gestion des ressources qu'elles défendent. Les situations observées à Fierenena, Didy montrent que l'engagement citoyen peut se heurter à des mécanismes de décision opaques, marqués par des informations partielles, des plans d'utilisation des fonds élaborés par d'autres acteurs et versements retardés. Ce manque de transparence ne relève pas seulement d'un dysfonctionnement administratif. Il limite également l'autonomie des VOI et leur capacité à exercer pleinement le pouvoir qui leur est théoriquement attribué.

Malgré leur rôle essentiel dans la protection des forêts et la préservation de la biodiversité, les VOI se sentent souvent marginalisées dans la gestion des ressources qu'elles défendent.

L'EXPÉRIENCE IVOIRIENNE, AUTOUR DU PARC NATIONAL DE TAÏ :

“ Les bénéficiaires directs non institutionnels sont sélectionnés à travers un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ouvert au public (...) Les bénéficiaires reçoivent pour la majorité leur argent via un transfert mobile money, directement sur leurs numéros de téléphone ou par virement bancaire. ”

Parmi les 15 pays dans le monde ayant conclu un accord d'achat de crédits carbone avec la Banque mondiale, cinq se trouvent en Afrique : le Mozambique, la Côte d'Ivoire, Madagascar, le Ghana et la République démocratique du Congo. La Côte d'Ivoire s'est particulièrement distinguée en devenant le premier pays africain et le deuxième au monde après le Vietnam à remplir l'ensemble des conditions de cet accord. Le pays a déjà reçu deux tranches de paiements carbone, pour un total de 50 millions de dollars. En Côte d'Ivoire, la carte de la transparence dans le mécanisme de partage et de paiement de bénéfices a contribué à atteindre ce résultat. *“ Les bénéficiaires directs non institutionnels sont sélectionnés à travers un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ouvert au public (...) Les bénéficiaires reçoivent pour la majorité leur argent via un transfert mobile money, directement sur leurs numéros de téléphone ou par virement bancaire. ”*, a expliqué Eric Konan (EK), Coordonnateur du Projet de Paiement des Réductions d'Emissions autour du Parc National de Tai en Côte d'Ivoire, pendant un entretien qu'il a accordé à l'équipe de Malina (MLN). L'interview.

MLN : Combien de l'argent issu de la vente de crédits carbone est reversé aux communautés locales ?

EK : Selon le Plan de Partage des Bénéfices (PPB), les communautés locales reçoivent 50% de l'argent issu des ventes des crédits carbone.

MLN : Qui sont réellement les bénéficiaires au sein de ces communautés locales ?

EK : Les bénéficiaires directs sont tous les acteurs individuels ou en groupe qui ont contribué à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur une période de



Eric Konan coordonnateur PRE Côte D'Ivoire

rapportage donnée à travers des activités d'agroforesterie, de reboisement ou de conservation forestière dans les régions de la zone du Projet PRE (Cavally, Gbôklé, Guémon, Nawa et San-Pedro). Vous avez donc des associations de femmes, des associations de jeunes, des producteurs de cacao agroforestiers individuels et même des villages.

MLN : Comment les bénéficiaires directs non institutionnels sont-ils sélectionnés ?

EK : Les bénéficiaires directs non institutionnels sont sélectionnés à travers un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ouvert au public, pour une inscription sur notre plateforme en ligne (www.projetpre.ci). Les potentiels bénéficiaires y renseignent les différentes informations qui sont demandées, après l'ouverture d'un compte : notamment, entrer ses informations personnelles, nom, prénom, numéro de téléphone, l'activité qui a été réalisée, parce que je rappelle que sont payées les activités de reboisement, d'agroforesterie et de conservation des forêts, indiquer la superficie, joindre le fichier qui indique la localisation de la parcelle. Et une fois fait, les vérifications ultérieures vont permettre de confirmer la véracité des informations fournies et de procéder au paiement. Pour ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment l'outil informatique, ils ont la possibilité de se rapprocher de nos partenaires au niveau local. Ce sont les représentations locales des ministères en charge de l'environnement, des ministères en charge des forêts, des ministères en charge de l'agriculture et de leurs différentes

structures sous tutelle, notamment l'OIPR qui est l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves, la SODEFOR qui est la Société de Développement des Forêts, l'ANADER qui est l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural et le Conseil du Café et du Cacao. En plus des partenaires que j'ai cité, il y a aussi la possibilité de se faire recenser auprès des collectivités territoriales, dont les conseils régionaux des différentes régions que j'ai citées précédemment, et aussi les sous-préfectures et préfectures de nos différentes régions de mise en œuvre du projet.

MLN : Quels types d'avantages reçoivent-ils et comment l'argent leur est-il transféré ?

EK : Il faut dire que dans ce projet les bénéficiaires reçoivent des avantages en fonction de leur rendement. Ces avantages sont essentiellement pécuniaires. De cette façon, le Projet PRE contribue à créer un modèle de développement économique durable qui améliore les moyens de subsistance des populations tout en luttant contre la déforestation et la dégradation des forêts. Le transfert des fonds aux bénéficiaires

directs est assuré par la Fondation pour les Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire (FPRCI). Les bénéficiaires reçoivent pour la majorité leur argent via un transfert mobile money, directement sur leurs numéros de téléphone ou par virement bancaire.

MLN : Combien de personnes ont déjà bénéficié de ce dispositif jusqu'à présent ?

EK : À ce jour, les fonds qui sont exécutés concernent les fonds de la première période de rapportage du projet (2020-2021), qui sont d'ailleurs en cours de distribution. Il s'agit d'environ 30 000 bénéficiaires concernés, dont un peu plus 16 000 ont déjà reçu leur paiement et les paiements se poursuivent pour arriver à payer l'entièreté de ces bénéficiaires.

MLN : Disposez-vous d'un budget de communication spécifique pour la campagne PRE ?

EK : Ce budget provient-il du fonds carbone obtenu auprès de la Banque mondiale ou des fonds propres du REDD+ ? Déjà, en tant qu'entité de coordination du Projet, nous sommes aussi bénéficiaires des fonds issus des émissions réduites auprès de la Banque mondiale. Une partie de ces fonds est donc utilisée pour assurer la communication sur le Projet à travers des actions d'information et de sensibilisation sur la mise en œuvre du Projet PRE.

MLN : Le versement du deuxième paiement du fonds carbone de la Banque mondiale dépend-il de l'utilisation du premier paiement ?

EK : Je dirais oui, dans la mesure où une des exigences dans le cadre de ce programme est d'assurer la bonne exécution du Plan de Partage des Bénéfices (PPB). Pour ce faire, avant d'accéder au second versement, il fallait que sur le premier versement reçu, le Plan de Partage des Bénéfices ait été correctement exécuté ou, du moins, ait eu un démarrage d'exécution avancé car, comme je l'ai indiqué précédemment, les paiements pour le premier versement sont en cours de distribution avec une dynamique qui montre l'exécution effective du Plan de Partage des Bénéfices.

Créer un modèle de développement économique durable qui améliore les moyens de subsistance des populations tout en luttant contre la déforestation et la dégradation des forêts.



TRANSPARENCY
INTERNATIONAL
INITIATIVE
MADAGASCAR



NAHITA na **NIHARAN'NY**

KOLIKOLY

VE IANAO ?

**MANORO HEVITRA
ANAO IZAHAY !**

Maimaimpoana




034 17 562 75



Lot II A 105 F Nanisana
Antananarivo 101

Sahia mitoroka ! Azontsika resena ny kolikoly !

- 
- **MADAGASCAR, L'ÉTAT CAPTURÉ** : autopsie d'un pillage organisé
 - **ÉGALITÉ DES POUVOIRS À MADAGASCAR** : une avancée à reculons ?

POLITIQUE



Les panélistes durant la conférence portant sur la prévention de la Capture de l'Etat organisée par la Transparency International Initiative Madagascar le 10 mars 2026 à l'Ibis hôtel Ankorondrano. Crédit photo : Transparency International Initiative Madagascar

MADAGASCAR, L'ÉTAT CAPTURÉ : AUTOPSIE D'UN PILLAGE ORGANISÉ



KETAKANDRIANA RAFITSON
Membre du Conseil
d'administration de
Transparency International
Madagascar

Trois mille milliards d'ariary envolés. Presque rien ne revient de l'or exporté. Des institutions qui voient, documentent, alertent... mais n'agissent pas. Derrière ces chiffres, il ne s'agit pas d'une dérive ponctuelle ni d'une succession d'abus isolés, mais d'un système structuré, méthodique, qui a progressivement vidé l'État de sa substance au profit d'intérêts privés. Cette enquête propose d'en faire l'autopsie : comprendre comment, en quinze ans, les règles du jeu ont été capturées, les contre-pouvoirs neutralisés et la prédation érigée en mode de gouvernance.

Il y a des chiffres qui résument mieux qu'un long discours l'état d'une gouvernance. En mars 2026, la Cour des comptes a rendu public son Rapport 2025, portant sur la gestion des finances publiques entre 2020 et 2025. Le verdict est sans appel : un préjudice financier total estimé à 3 000 milliards d'ariary, que Jean de Dieu Rakotondramihamina a directement associé, devant le Président de la Refondation et son Premier ministre, à la "mort, l'ignorance et la famine". Dans le même rapport, la filière aurifère révèle une hémorragie vertigineuse : de 2017 à 2025, le taux de non-rapatriement des devises issues de l'or exporté a atteint 98,21 %, représentant une perte de 1 200 milliards d'ariary. En d'autres termes, sur chaque centime généré par l'or malgache à l'export, moins de deux centimes revenaient dans l'économie nationale.

Loin de décrire une série de fautes individuelles, ces chiffres mettent à nu un système de prédation parfaitement huilé qui nous renvoie à la notion de capture de l'État.

COMPRENDRE LA CAPTURE DE L'ÉTAT

La capture de l'État est un concept précis, dont l'usage abusif en affaiblit parfois la portée analytique. Il ne s'agit pas simplement de corruption, de fonctionnaires qui acceptent des pots-de-vin ou d'élus qui détournent des fonds publics. La capture désigne quelque chose de structurellement plus grave : la prise de contrôle des institutions et des processus par lesquels les politiques publiques sont élaborées, au profit d'un réseau d'intérêts privés qui réécrit les règles du jeu pour se servir lui-même. Ce que Dávid-Barrett (2023) appelle la corruption systémique par opposition à la corruption opportuniste.

À Madagascar, ce système s'est déployé selon trois axes complémentaires que nos recherches récentes, menées avec le programme GI-ACE de l'Université de Sussex, ont documentés en détail.

Le premier axe est le contrôle des règles du jeu. La Constitution de 2010, adoptée dans des conditions de légitimité contestée après le coup d'État facilité par une intervention militaire, a institutionnalisé la domination de l'exécutif. Elle lui accordait le droit de nommer un tiers des membres du Sénat, conférait au président la présidence du Conseil supérieur de la magistrature, et laissait à la seule Assemblée nationale – fragmentée, achetable et sous influence – le pouvoir de mettre en cause les membres du gouvernement devant la Haute Cour de Justice. Le résultat était prévisible : une impunité structurelle et chronique pour ceux qui occupaient le sommet de l'État.

Le deuxième axe est le contrôle de la mise en œuvre des politiques. Les nominations aux postes stratégiques des entreprises publiques, des régies et des autorités de régulation ne répondaient pas à des critères de compétence mais à des logiques de loyauté. Le rapport de la Cour des comptes a par exemple révélé l'existence d'un compte occulte au ministère de l'Économie et des Finances, alimenté par des crédits budgétaires inutilisés, hors de tout contrôle parlementaire et absent des lois de finances. Ce compte a servi à financer des locations d'avions présidentiels, des indemnités aux membres de la Haute Cour constitutionnelle, et des frais de santé dans un établissement appartenant à un proche du pouvoir. Dans le secteur minier, les procédures d'octroi d'agréments pour les comptoirs d'or passaient par le Conseil des ministres, contournant le Code minier lui-même, et créant un traitement inégalitaire entre opérateurs, selon les termes mêmes de la Cour.

Le troisième axe est la neutralisation des contre-pouvoirs. La Cour des comptes publiait chaque année ses rapports, le BIANCO transmettait ses dossiers aux juridictions, la société civile n'a jamais cessé d'interpeller les dirigeants sur ces sujets, et les journalistes d'investigation avaient beau enquêter, mais rien, ou presque, ne changeait. Pourquoi ? Parce que les institutions qui auraient dû agir sur ces alertes étaient elles-mêmes sous influence. L'Indice de Perception de la Corruption 2025 publié par Transparency International en février 2026 place

Madagascar au 148e rang sur 182 pays évalués, avec un score de 25 sur 100, en recul par rapport à l'année précédente. Entre-temps, le score du projet V-Dem sur la qualité démocratique est passé de 21 à 18 entre 2023 et 2025. Ces indices sont révélateurs d'une trajectoire constante mêlant capture et prédation.

LA GÉOGRAPHIE DE LA CORRUPTION SELON LES DONNÉES DU BIANCO

Le rapport annuel 2025 du BIANCO apporte une cartographie précieuse de la corruption ordinaire, celle qui s'exerce au quotidien, loin des grands scandales mais tout aussi destructrice parce qu'elle érode la confiance et l'accès aux services de base. En 2025, le Bureau a reçu 2 765 doléances, dont 1 423 investigables. Il a conclu 921 enquêtes, dont 641 procès-verbaux transmis aux juridictions compétentes, une augmentation de 7,19% par rapport à l'année précédente. Le préjudice global documenté atteint 325 milliards d'ariary, un chiffre plus qu'indécent étant donné la situation du pays. Les biens saisis ou gelés représentent 278 milliards d'ariary, dont 28 000 tonnes de produits miniers.

Ce qui frappe dans ce tableau, c'est la géographie de la corruption. Les collectivités territoriales décentralisées constituent le secteur le plus décrié, devant le foncier et l'éducation. Les élus locaux sont les plus nombreux parmi les personnes enquêtées : 249 mises en cause, 60 arrêtées. L'abus de fonction représente 32% des infractions, le détournement de biens publics 16%, les faux et usage de faux 12%. Ce profil dit quelque chose d'essentiel : la corruption n'est pas l'apanage des sommets. Elle s'exerce à tous les niveaux, et c'est au niveau le plus proche du citoyen – la commune, le *fokontany*, le bureau foncier, l'école – qu'elle est la plus immédiatement dévastatrice pour les plus vulnérables.

Le BIANCO a également mis en lumière le mode opératoire type des irrégularités dans les marchés publics : pré-attribution à une entreprise proche du décideur, recours injustifié à l'urgence impérieuse, démarrage anticipé avant notification officielle, ordonnancement de paiement avant livraison effective. Un contournement structuré des règles

de passation qui a entraîné, dans les cas documentés, un préjudice estimé à 100,2 milliards d'ariary. De l'ordre et de la méthode, mais dans le mauvais sens...

D'OÙ VIENT LA FAILLE ?

Un observateur extérieur pourrait se demander à bon escient, en observant ce résultat catastrophique : mais où étaient les institutions, les textes, et toute l'armada anticorruption de Madagascar ? Pourquoi ces instruments et ces entités n'ont-ils pas suffi à endiguer ce système pourri ?

La réponse se trouve dans la logique même de la capture : un système prédateur ne supprime pas les institutions de contrôle, il les neutralise. Il leur coupe les budgets. Il leur retire les dossiers les plus sensibles. Il crée un second tribunal (la Haute Cour de Justice) dont le déclenchement dépend d'une majorité à l'Assemblée qu'il contrôle. Il fait en sorte que les déclarations de patrimoine soient secrètes plutôt que publiques, vidant l'instrument de son sens. Il nomme à la tête des institutions de contrôle des personnes qui lui sont redevables, sans aucune garantie d'intégrité.

Seulement 28% des dossiers traités par le BIANCO entre 2015 et 2023 ont conduit à des sanctions judiciaires. Ce taux ne reflète pas un manque d'effort du BIANCO, mais plutôt l'état d'une chaîne pénale dont certains maillons étaient hors d'état de fonctionner de façon indépendante.

LA REFONDATION : UNE FENÊTRE, PAS UNE GARANTIE

Le renversement d'Andry Rajoelina en octobre 2025 a ouvert un moment charnière dans la vie, une fenêtre rare où la trajectoire institutionnelle d'un pays peut changer. Mais une fenêtre n'est pas une garantie. Les mobilisations de la génération Z, au Sri Lanka, au Népal, en Serbie, à Madagascar, ont démontré que la peur civique pouvait être surmontée. Elles n'ont pas, en elles-mêmes, créé l'architecture de la réforme. Cette tâche revient à des institutions et à des acteurs qui choisissent de les utiliser autrement.

La Cour des comptes est l'un des signaux positifs de cette période : sollicitée par le gouvernement de transition pour auditer

l'ensemble des ministères, elle a eu pour la première fois accès aux systèmes d'information financiers de l'État. Ses rapports sont rendus publics. Ses recommandations sont discutées. C'est un changement réel, même s'il reste fragile. Le BIANCO a intensifié ses procédures de saisie et de gel d'avoirs : 278 milliards d'ariary en 2025, contre 648 millions d'ariary l'année précédente, constituant une augmentation de plusieurs ordres de grandeur qui dit quelque chose sur les capacités réelles de l'institution quand les blocages politiques se desserrent.

Mais ces signaux ne suffisent pas à eux seuls.

CINQ CONDITIONS NON NÉGOCIABLES

À l'approche du dialogue national (éventuellement) prévu pour la mi-2026, cinq conditions minimales sont à considérer pour que la refondation ne reproduise pas les logiques qu'elle prétend dépasser.

Premièrement, rendre les déclarations de patrimoine publiques et effectivement vérifiables. La loi les prévoit, mais la pratique les rend secrètes. Une déclaration que les citoyens ne peuvent pas consulter n'a aucun effet dissuasif. Elle doit être accessible sur une plateforme numérique, consultable par tout citoyen, et soumise à un contrôle automatisé croisant les données fiscales, foncières et bancaires. C'est la mesure la plus simple à mettre en œuvre, et la plus symboliquement puissante.

Deuxièmement, garantir l'indépendance réelle de la chaîne pénale anticorruption. La Haute Cour de Justice telle qu'elle est actuellement conçue, avec un déclenchement conditionné à une majorité parlementaire, est un verrou institutionnel au profit des puissants. Le PAC doit retrouver une juridiction pleine sur les hauts responsables. Les magistrats du siège doivent être protégés contre la révocation discrétionnaire et les pressions. Le budget de la Cour des comptes, du BIANCO et du PAC doit être voté par le Parlement et non négocié avec l'exécutif.

Troisièmement, transparence totale sur les ressources naturelles. Le rapport de la Cour des comptes a documenté ce que

TI-MG martèle depuis des années : les octrois de licences minières, les contrats d'exportation, les prix de référence et les flux de devises sont des angles morts volontairement entretenus. Madagascar doit adhérer pleinement – pas juste sur la forme – à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) et publier systématiquement tout nouveau contrat dans un délai maximal de soixante jours.

Quatrièmement, une réforme des marchés publics fondée sur la traçabilité numérique. Le mode opératoire documenté par le BIANCO – pré-attribution, urgence impérieuse, paiement avant livraison – n'est possible que parce que les étapes du processus restent opaques. Un système de passation électronique avec publication obligatoire de chaque acte, de l'appel d'offres à la réception définitive, est techniquement réalisable et politiquement urgent. Madagascar peut s'inspirer de l'expérience ukrainienne de Prozorro, qui a permis d'économiser des centaines de millions de dollars simplement en rendant l'information accessible.

Cinquièmement, ancrer la participation citoyenne dans des mécanismes institutionnels durables. Les mobilisations de 2025 ont montré que la peur pouvait être surmontée. Mais l'indignation sans institutionnalisation s'évapore. Il faut créer des espaces permanents de veille citoyenne, sur l'approvisionnement en eau et en électricité, sur l'exécution budgétaire, voire sur les étapes de la refondation constitutionnelle, avec des obligations de réponse publique pour les institutions concernées. Les collectivités décentralisées, premier terrain de la corruption quotidienne, doivent faire l'objet d'audits sociaux réguliers menés par des citoyens formés et protégés.

GARDER LE CAP ET BRISER LA CAPTURE

Les réseaux qui ont bénéficié pendant quinze ans de cette dépravation organisée ne disparaîtront pas parce qu'un rapport de la Cour des comptes les nomme, ni parce qu'une transition politique les déplace momentanément. Ils s'adapteront, se repositionneront, attendront. L'histoire des transitions malgaches enseigne que chaque rupture a été suivie d'une recombinaison des mêmes logiques sous d'autres visages.

Ce qui peut briser ce cycle, c'est la combinaison de trois éléments que les transitions précédentes n'ont pas réunis simultanément : des règles du jeu qui réduisent structurellement les possibilités de capture ; des institutions de contrôle dotées des ressources, de l'indépendance et de la protection nécessaires pour faire leur travail ; et une mobilisation citoyenne organisée et durable, capable de surveiller la mise en œuvre, de documenter les écarts et de rappeler publiquement les engagements pris.

Il est possible de casser la mécanique de capture de l'État, à condition que les bonnes intentions soient suivies d'actes et que tout le monde mette la main à la pâte. Le plus tôt sera le mieux.

Cet article s'appuie sur le Rapport Public 2025 de la Cour des comptes de Madagascar (mars 2026), le Rapport annuel 2025 du BIANCO, l'Indice de Perception de la Corruption 2025 (TI, février 2026), et les travaux de recherche GI-ACE publiés dans le document de travail " Madagascar à la croisée des chemins : briser le cycle de la capture de l'État " (Andriamparany, David-Barrett, Rafitson, Shipley, mars 2026).



Renforcement de capacité sur la capture d'Etat pour la société civile et la Gen Z Madagascar. Crédit photo : Transparency International Initiative Madagascar



La commune rurale d'Ampasy Nahampoana compte parmi les rares collectivités locales du pays dirigées par une femme

ÉGALITÉ DES POUVOIRS À MADAGASCAR : UNE AVANCÉE À REÇULONS ?



NADIA **RAONIMANALINA**

Par-delà les discours sur l'égalité, la réalité politique malgache reste marquée par de profondes inégalités. Dans les régions d'Androy et d'Anosy, les femmes engagées en politique racontent les obstacles culturels, financiers et institutionnels qui freinent leur ascension au pouvoir.

Par-delà les discours sur l'égalité, la réalité politique malgache reste marquée par de profondes inégalités. Dans les régions d'Androy et d'Anosy, les femmes engagées en politique racontent les obstacles culturels, financiers et institutionnels qui freinent leur ascension au pouvoir.

Il est onze heures. Nous sortons du bureau de la commune urbaine d'Ambovombe Androy après un entretien exclusif et instructif avec Solo Aimé Andrianambinina, premier magistrat de la commune, sur la situation des femmes dans cette localité. Direction, le fokontany Ambolobe, situé juste à quelques kilomètres du bureau de la commune. Après quelques minutes de voyage sur une piste en terre, nous sommes attirés

par les grands gestes d'une dame hardie faisant office de police de la route, nous montrant le chemin à prendre. Quelques mètres plus loin, un écriteau fokontany Ambolobe nous signale que nous sommes arrivés à destination. Devant nous, une végétation aride, des maisonnettes en bois coiffées de paille, une école en bois d'un autre temps et une grande école en dur abritant un office religieux au moment de notre visite.

La dame qui nous a indiquée le chemin vient vers nous et se présente comme Christine Valesoa, la présidente du fokontany Ambolobe. Elle nous guide vers son domicile et en même temps son bureau. En effet, ici à Ambolobe, commune urbaine d'Ambovombe Androy, le bureau du fokontany n'est pas un



Christine Valesoa, Présidente du Fokontany d'Ambolombe dans la commune urbaine d'Ambovombe Androy. Crédit photo : Andry Germain, José Sitrakiniaina

bâtiment administratif. C'est une maison. Depuis 2009, Christine Valesoa y exerce ses fonctions. Son foyer est devenu le bureau administratif du quartier. Pendant seize ans, elle y a reçu les habitants, réglé les affaires étatiques et accompagné la vie communautaire. Ambolobe se distingue des 115 autres quartiers de la commune : c'est le seul dirigé par une femme. Lors de l'élection, son principal adversaire était un homme. Mais le verdict de la population a été sans appel. *"Même avant d'être élue, je participais aux activités du fokontany"*, explique Christine Valesoa. *"Les habitants estimaient que je faisais déjà le travail d'un chef fokontany"*, explique fièrement cette mère de famille.

En 16 ans, cette cheffe fokontany, la seule dans cette commune a dirigé d'une main de maître les 687 habitants constitués majoritairement d'hommes avec 380 femmes. À 44 ans, elle entamait un parcours politique marqué par seize années de gestion sans crise majeure. Elle s'est attiré le soutien des notables et le renouvellement régulier de la confiance des citoyens. Pourtant, même dans ce contexte favorable, la distinction entre hommes et femmes reste prégnante. Mais même élue, son autorité connaît des limites comme lors des assemblées traditionnelles majoritairement masculines communément appelées *"zakandrazana"*. *"Pour les questions administratives, c'est de mon ressort, mais lorsqu'il y a des assemblées coutumières composées majoritairement d'hommes, c'est mon vice, un homme qui représente l'autorité locale"*. Autrement dit, même élue, l'autorité féminine se heurte à des normes sociales qui réservent certains espaces de décision aux hommes.

LE POIDS DE LA TRADITION

Selon Germain Rasolondraibe, gouverneur par intérim de la région Androy entre novembre et décembre 2025, la tradition Antandroy assigne à la femme un rôle domestique. *"Lors des réunions publiques ou des discours communautaires, les femmes n'y participent pas. Les femmes et les enfants doivent quitter les lieux, tandis que les hommes règlent seuls les problèmes"*. Masy Goulamaly, première femme élue députée à Tsihombe, nuance cette lecture. *"Il ne s'agit pas véritablement de culture, mais plutôt d'une pratique entretenue par certains hommes refusant de voir les femmes accéder à des postes élevés"*. Derrière l'argument de la tradition, elle voit surtout une résistance au partage du pouvoir. La région Androy ne compte actuellement aucune femme élue. Sur les 2 540 fokontany, seulement 2 %, soit cinquante fokontany, sont dirigés par des femmes. Et sur les 58 communes qui composent la région, aucune femme n'a été élue lors des derniers scrutins. Masy Goulamaly, unique femme députée d'Androy par le passé, n'a pas été reconduite. Quel est l'impact de cette faible représentation ? Pour Germain Rasolondraibe, les conséquences sont directes. *"Dans la société Antandroy, l'économie familiale reste souvent marquée par des décisions unilatérales prises par l'homme, qu'elles soient justes ou non. La femme n'est pas considérée comme conseillère dans les décisions du ménage, ce qui freine le développement local et contribue au retard de la région"*.



Masy Goulamaly, femme politique, ancienne Mairesse de Tsihombe. Crédit photo : Andry Germain, José Sitrakiniaina

L'ARGENT COMME BARRIÈRE

Au-delà de ces normes sociales, la question financière constitue un autre frein majeur. *"Oui on veut bien être candidate mais on n'a pas d'argent"*, confie Florette, habitante du fokontany Anjampaly, de la commune de Tsihombe, région Androy, *"ceux qui se présentent ont de l'argent"* poursuit cette mère de famille devant une assemblée de citoyens qui abonde dans ce sens.

Narindra, jeune femme issue de Tsihombe, partage le même constat. *"J'ai envie de me présenter mais c'est impossible. Je suis pauvre"* déplore-t-elle. Pour briguer un mandat national, notamment à la Chambre basse, l'indépendance financière est indispensable. *"Ici, la réalité politique est différente de celle d'Antananarivo : seuls les milliardaires peuvent espérer devenir députés"*, affirme le gouverneur par intérim. *"Sans argent, il est presque impossible d'être élu. Même un parent peut voter pour un candidat qui lui offre cinq millions d'ariary plutôt que pour son propre enfant candidat"*, avoue ce haut responsable. D'ailleurs, une élection coûte chère rien que pour les campagnes électorales. Rondromalala Andriamahaso, maire de la commune rurale d'Ampasy Nahampoana dans la région Anôsy parle de dépenses de cinq à six millions d'ariary pour sa dernière campagne communale de 2024. Ces charges sont dédiées au *"tsodrano"* dans chaque fokontany, de participation aux boissons, et surtout aux repas offerts souvent composés en un sac de riz



Ici, la réalité politique est différente de celle d'Antananarivo : seuls les milliardaires peuvent espérer devenir députés



Andriamahasoro Rondromalala, Mairesse d'Ampasy Nahampoana. Crédit photo : Andry Germain, José Sitrakiniaina

accompagné de viande. "Il est de coutume de demander le tsodrano et d'offrir une petite contribution en retour" fait savoir Rondromalala Andriamahasoro. Pour les législatives, les montants explosent. Masy Goulamaly estime avoir dépensé environ 160 millions d'ariary pour une seule campagne électorale. " Les femmes candidates dépensent encore davantage, car les femmes pensent souvent que les hommes sont plus virils donc elles doivent redoubler d'efforts ". De plus, l'État ne finance pas les partis politiques. Les candidates doivent mobiliser leurs propres ressources notamment les locations immobilières, les investissements personnels ou les cotisations associatives. Florette Rasoanome, maire de Ranopiso de la région Anôsy, finance ses activités grâce à une douzaine de maisons en location à Fort-Dauphin. "C'est une véritable Grâce divine", témoigne Florette Rasoanome qui a réussi à évincer le candidat d'Etat.

Rondromalala Andriamahasoro tire des revenus issus d'investissements immobiliers et de ses activités professionnelles. "Avoir épousé un étranger m'a beaucoup aidé car vous le savez on a pu avoir recours aux devises", éclaircit, la maire qui est en est à son quatrième mandat actuellement.

Quant à Masy Goulamaly, elle a constitué une caisse dédiée à la campagne et mobilisé les cotisations mensuelles des membres de son association.

Même investies par un parti, les candidates ne reçoivent qu'un soutien symbolique. "Le soutien des partis est juste

une formalité ", affirme la maire d'Ampasy Nahampoana. "Ils fournissent des affiches, mais s'il en manque, nous imprimons avec notre propre budget " soutient-elle. Rondromalala Andriamahasoro a été élue trois fois avec les couleurs du parti HVM et IRMAR.

VIOLENCES ET PRESSIONS

À ces contraintes s'ajoutent les violences et pressions électorales. L'insécurité politique devient alors un facteur dissuasif supplémentaire. À Tsihombe, plusieurs candidats évoquent des urnes déjà pleines avant la fin du vote lors de la dernière élection communale de 2024. Des menaces armées contre ceux qui protestaient. Plusieurs candidats dénoncent des irrégularités : urnes bourrées, menaces armées, pressions pour favoriser le parti de l'Etat sous peine de priver les fokontany d'aides sociales. "Le député oblige les fokontany à faire en sorte que les candidat IRMAR soient élus sinon les fokontany n'obtiendront pas les aides sociales comme les sacs de riz", déballe Lucien Randrianarivony un candidat à la communale à Tsihombe. Même les chefs fokontany ont subi les mêmes traitements. " Ce n'était plus une élection normale ", témoigne Mahafonitsy, chef fokontany d'Anjampaly. " Les urnes étaient déjà pleines alors qu'il n'y avait qu'une dizaine de votants" se désolé-

t-il. Raymond Jean Narcisse, un autre candidat à Tsihombe, évoque même des menaces armées contre ceux qui s'opposaient. " C'est le destin réservé aux hommes, imaginez les femmes. " Subissant le même sort, Masy Goulamaly évoque harcèlement et acharnement judiciaire lors des dernières législatives de 2024. Placée sous contrôle judiciaire pendant un mois, elle s'interroge : " Quelles femmes s'engageraient ici après cela ? "

UN OBJECTIF HORS D'ATTEINTE

Les standards internationaux en l'occurrence les normes internationales ISO 53800 recommandent au moins 30 % de femmes élues pour garantir une représentativité réelle. À Madagascar, la tendance est à l'inverse. À l'Assemblée nationale, les femmes étaient 31 sur 151 en 2013. Elles n'étaient plus que 28 en 2018, puis 26 sur 163 en 2024. 13 femmes sur 63 occupaient le siège du Sénat en 2015, contre 2 sur 18 en 2021. Au sein du gouvernement actuel de la Refondation, 10 femmes figurent parmi les 29 membres. La SADC avait fixé l'objectif d'atteindre 50 % de femmes en position de pouvoir d'ici 2015. Dix ans plus tard, l'objectif est loin d'être atteint.

Malgré ces obstacles, certaines initiatives émergent. À Ambolobe, la cheffe de fokontany compte briguer un mandat



Cette banderole illustre l'expression publique dans la commune dirigée par la mairesse d'Ampasy Nahampoana.



À Tsihombe, l'association " Ndao Tika " forme des jeunes femmes et hommes à l'exercice du pouvoir.

à la mairie. À Ampasy Nahampoana, la maire vise la députation. Masy Goulamaly évoque même une candidature à la présidence. À Tsihombe, l'association " Ndao Tika " forme des jeunes femmes et hommes à l'exercice du pouvoir. Dans la région Anôsy, des femmes maires se sont regroupées en une association dans l'objectif de renforcer leur présence politique. Des réformes sont proposées par les femmes pour accroître leur influence politique. Masy Goulamaly plaide pour la réexamination de la loi Christine Razanamahasoa n° 2022-003, qui prévoyait notamment l'irrecevabilité d'un dossier de parti ne présentant pas de femme candidate et l'alternance homme-femme sur les listes. Adoptée par les deux parlements, elle a été déclarée non conforme à la Constitution par la Haute Cour constitutionnelle. Pour avancer rapidement, Masy Goulamaly avance également la révision de la caution électorale. Cette ancienne députée dénonce le montant élevé de la caution électorale. Partant d'un million d'ariary lors de sa première candidature, puis cinq millions pour la deuxième pour en finir à vingt millions d'ariary pour la troisième. " *Vingt millions d'ariary c'est une exhortation à pratiquer la corruption*", ponctue Masy Goulamaly évoquant d'un ton désolant la situation socio-économique de la région Androy notamment le kere. Dans ce cas,

Les violences liées aux normes culturelles persistent, les coûts de campagne restent onéreux et les pressions politiques fragilisent les candidatures indépendantes.

Madagascar présente la caution la plus élevée comparé aux autres pays africains. Durant les législatives de 2024 chaque candidat a dû payer une caution de vingt millions d'ariary soit environ 4100 euros à Madagascar contre 533 euros au Gabon, 520 euros en République démocratique du

Congo et 152 euros en Côte d'Ivoire. Pour plusieurs acteurs, le processus électoral doit être repensé afin de limiter les abus et de renforcer la séparation des pouvoirs, jugée insuffisante. Certains plaident pour organiser les élections en commençant par la base notamment celles des présidents de fokontany, puis les maires, avant les législatives et les présidentielles afin de garantir une meilleure autonomie locale.

Malgré quelques avancées et des projets encourus, les efforts demeurent insuffisants pour assurer une participation équitable des femmes à la vie politique. Selon un rapport de l'Union interparlementaire consacré à l'Afrique australe, 10 pays sur 13 ne disposent pas d'une politique d'égalité entre les sexes. Madagascar figure dans cette liste. Les violences liées aux normes culturelles persistent, les coûts de campagne restent onéreux et les pressions politiques fragilisent les candidatures indépendantes. Pour ces femmes engagées, le combat prioritaire reste le débat public et la sensibilisation. " *Les femmes peuvent réussir si elles osent se lever et s'engager* ", sensibilise Masy Goulamaly. Toutefois, des questions restent à élucider. S'agit-il d'un choix politique assumé ? D'un manque de volonté réelle ? Ou d'un système progressivement verrouillé par des normes sociales et financières ? À Ambolobe, dans une maison transformée en bureau, une femme continue de recevoir les habitants et de signer des documents administratifs. À Androy et à Anôsy, d'autres femmes affirment qu'elles se lèveront toujours et encore malgré les pressions étatiques. Mais même si du côté du ministère d'Etat auprès de la Présidence en charge de la Refondation, on évoque une volonté réelle de réformer les textes et les lois en vue de l'égalité des pouvoirs des femmes, la démocratie malgache peut-elle évoluer vers une véritable parité, ou restera-t-elle dominée par un pouvoir encore largement " masculinisé " ?

- **MONTAGNE D'AMBRE** : Comment la dégradation du parc national est en train d'assécher Antsiranana
- **TSIMIRORO** : les limites d'une solution pétrolière pour l'indépendance énergétique
- **KELILALINA** : une exploitation aurifère manifestement illicite s'installe dans la peur et le silence

ÉCONOMIE



Le barrage hydraulique de la JIRAMA tirant sa source de la rivière de Besokatra

MONTAGNE D'AMBRE : COMMENT LA DÉGRADATION DU PARC NATIONAL EST EN TRAIN D'ASSÉCHER ANTSIRANANA



HARYNAH RAMANANTSOA
VONIALA RABESIAKA

Vivre au pied de la montagne d'Ambre sans une goutte d'eau au robinet. Acheter un bidon d'eau à 500 Ariary et se lever au milieu de la nuit pour refaire les stocks d'eau du foyer font désormais partis du quotidien des habitants d'Antsiranana I. Plusieurs facteurs concourent à cette pénurie mais la dégradation de la forêt de la Montagne d'Ambre, unique source d'alimentation en eau de la ville d'Antsiranana, figure parmi les raisons principales. Pourtant, Comment ce parc national censé sécuriser l'eau est-elle fragilisé ?

" Je suis obligée de me réveiller à 03 heure du matin tous les jours pour remplir les jerricanes de mon foyer ", témoigne une mère de famille habitante du quartier de Lazaret Nord. " A cause de la coupure, je dois sacrifier mon sommeil et effectuer les tâches ménagères diurnes dans la nuit " déplore-t-elle. Selon ses dires, le robinet reste sec dans la journée et le quartier n'a droit qu'à 5 heures d'eau courante chaque nuit de 22 heure à 04 heure du matin et ce problème dure depuis deux ans. Même scénario du côté de Lazaret Sud et d'Ambalavola, où les habitants ne bénéficie d'eau que de 22 heure du soir à 02 heure du matin tous les trois jours. Et la coupure peut même s'étaler sur plusieurs jours. Le problème affecte aussi le quotidien des employés. Un employé au sein d'une station de télévision locale qui sis à Ambohimitsino témoigne : " Depuis 5 ans, l'eau ne revient qu'une fois par semaine dans nos locaux, obligeant

les employés à acheter de l'eau pour les questions sanitaires ". Dans le quartier de Scama, le problème avait d'abord débuté par l'insuffisance de la distribution puis progressivement par une pénurie totale depuis 2023. Pour que le quartier puisse bénéficier d'eau, la coupure tournante dans les autres quartiers est nécessaire.

La forêt de la Montagne d'Ambre constitue l'unique source d'alimentation en eau de la ville d'Antsiranana. Elle possède un rôle écosystémique fondamental dans le système d'approvisionnement en eau de la ville.

LA MONTAGNE D'AMBRE, LE CHÂTEAU D'EAU DE ANTSIRANANA I

La Montagne d'Ambre, parc national protégé, forêt écologique et réserve naturelle du Nord de Madagascar est le principal système hydrologique

fournissant l'eau potable à la ville d'Antsiranana. La Montagne d'Ambre est classée dans la catégorie II dénommée " *parc national* " dans le classement de Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Selon la définition de l'UICN, dans l'ouvrage " *Lignes directrices pour les catégories de gestion des aires protégées* ", un parc national est une zone naturelle, terrestre et/ou marine, désignée pour protéger l'intégrité écologique dans un ou plusieurs écosystèmes dans l'intérêt des générations actuelles et futures, pour exclure toute exploitation ou occupation incompatible avec les objectifs de la désignation et pour offrir des possibilités de visite, à des fins spirituelles, scientifiques, éducatives, récréatives et touristiques, dans le respect du milieu naturel et de la culture des communautés locales. Le même document spécifie des objectifs de gestion comme l'élimination et la prévention de toute forme d'exploitation ou d'occupation incompatible avec les objectifs de gestion principaux (comme la préservation des espèces et de la diversité génétique ou encore le maintien des fonctions écologiques), ou encore le garanti du respect des éléments écologiques, géomorphologiques, sacrés ou esthétiques. Il y est aussi mentionné qu'il faut tenir compte des besoins des populations autochtones, y compris l'utilisation des ressources à des fins de subsistance, dans la mesure où ceux-ci n'ont aucune incidence négative sur les autres objectifs de gestion. Selon les explications d'Emerentienne Mametsa, la Directrice de Madagascar National Park (MNP) d'Antsiranana, le parc possède deux écosystèmes : La première,

aquatique est composée par 5 lacs de cratère ; la seconde est composée par une forêt dense humide. Cet écosystème alimente un réseau hydrographique dense où prennent source 25 principaux cours d'eau dont le bassin versant de Besokatra. Besokatra constitue aussi le barrage hydraulique de la JIRAMA et constitue donc la principale source d'approvisionnement en eau de la ville d'Antsiranana.

UNE SOURCE VITALE SOUS PRESSION : QUAND LA FORÊT NE SUFFIT PLUS À ALIMENTER ANT SIRANANA

Selon les techniciens auprès du Triage de l'Environnement et des Forêts (TEF), le bois, par extension, la forêt, constitue la principale source de revenus de la majorité des riverains d'Anivorano Nord d'autant plus qu'Anivorano Nord est la capitale de l'atelier bois dans la région DIANA (Antsiranana I et II, Ambilobe, Nosy-Be et Ambanja) et fournit les grandes villes comme Nosy-Be allant même jusqu'à la région SAVA (Sambava, Antalaha, Vohemar et Andapa). La ville compte actuellement 42 ateliers bois. Une situation qui explique en grande partie les pressions subit par le parc de Montagne d'Ambre (coupe sélective). Selon leur estimation, en moyenne 25 arbres issus du parc de la Montagne d'Ambre du côté d'Anivorano, sont abattus par jour. Leurs calculs se basent sur le nombre d'arrestations journaliers de transporteurs de bois effectués par les agents du TEF. En moyenne, 5 chars transportent 5

blocages de bois par jour. Les quatre dernières années, le TEF a saisi près de 800 blocs de bois tous issus de la forêt de la Montagne d'Ambre. Des chiffres confirmés par le Président des menuisiers d'Anivorano. Selon ses dires, un menuisier commanderait en moyenne un blocage de 5 bois par jour mais ce chiffre peut varier selon les besoins. Par ailleurs, il a souligné que tous les bois utilisés par les ateliers de menuiseries d'Anivorano proviennent tous du parc national de la Montagne d'Ambre : " *tous les bois que vous voyez ici à Anivorano viennent des aires protégées d'Analamerana, d'Analamahitsy Ankarana et de Montagne d'Ambre. Nous n'avons pas d'autres provenances des blocages des bois que de ces parcs protégés.* " Pourtant, la coupe sélective a entraîné la disparition de certaine espèce d'arbres comme le palissandre au sein du parc d'Anivorano selon toujours les techniciens du TEF. Par ailleurs, la collecte du poivre sauvage (Tsiperifery), dont le prix avoisine les 70.000 à 80.000 Ariary sur le marché local, contribue aussi à la hausse de la coupe.

La Montagne d'Ambre est aussi victime de défrichement. Selon la Directrice de la MNP, 24 ha de forêt ont été défrichées en 2025 soulignant une nette augmentation par rapport à 2024 qui était de 15 ha. Selon les techniciens de la TEF, le défrichement et le feu sont causés par la pratique de la culture sous-bois. Les plantations concernent le café, la banane ou encore le " *kath* ".

Selon la Directrice de la MNP, les trois secteurs composant le parc de la Montagne d'Ambre sont tous concernés par les pressions. Au nord : Joffreville comprenant les localités de Sakaramy, de Mahavanona et d'Anketraka ; à l'ouest comprenant les localités de Mangoko, d'Andranofanjava ; et au Sud comprenant Anivorano et Bobakalandy. Les rapports d'activités en ligne de la MNP pour la période 2020 –2023 indiquent que la dégradation de la forêt (cela inclut le total de la déforestation et de la surface brûlée en ha), sur la dernière décennie, se distingue par une évolution fluctuante. En effet, de 2016 à 2020, l'ensemble de la surface dégradée était de 27,08 ha. De 2021 à 2024, ce chiffre était passé à 2659,8 ha. Et en 2025, selon les statistiques fournies par la Directrice de la MNP, 27 ha de forêts ont péri suite à la déforestation et au feu.



Vue satellite d'une portion du parc national de la Montagne d'Ambre, du côté de la Grande Cascade : selon un traçage polygonal, la zone déforestée couvre environ 15,47 hectares, soit près de 22 terrains de football.

Des photographies montrant des parcelles forestières dégradées, au sein du parc national de la Montagne d'Ambre, prises par des lanceurs d'alertes en 2026, ont permis aux journalistes de Malina de retracer par photographie satellite une surface altérée de près de 15 ha sur l'axe du circuit touristique de la Grande Cascade, l'un des parcours les plus fréquentés du parc. La descente sur les lieux, effectuée par les journalistes de Malina a permis de confirmer l'existence de coupes illégales et d'arbres calcinés pour la fabrication de charbon de bois.

L'imagerie satellite confortée par la descente sur terrain a aussi permis de confirmer la plantation de kath en amont de la rivière Besokatra. Pourtant, selon les explications apportées par un technicien au sein de la JIRAMA d'Antsiranana, la plantation de kath sur cette partie perturbe la chaîne d'adduction d'eau de la rivière Besokatra car pour arroser leurs plantations, les planteurs de kath créés près de 6 canaux créant des déviations illicites auprès des barrages. Une étude menée par une association d'enseignants et de chercheurs de l'Université d'Antsiranana dénommée AMAET ou Agronomie, Météorologie Appliquée, Eau et Territoire a mené une étude intitulée " *étude hydrogéologique de l'unité hydrologique du haut de la rivière Besokatra* " conforte ces explications en avançant que le problème de l'approvisionnement en eau de la ville d'Antsiranana est lié à une exploitation agricole de kath non maîtrisée entraînant le détournement illicite d'une partie de la ressource en eau de la rivière diminuant considérablement la disponibilité en eau pour les services d'approvisionnement en eau potable de la ville d'Antsiranana, même hors période d'étiage.

Les techniciens de la JIRAMA et de la TEF sont unanimes sur l'impact de la dégradation de la forêt de la Montagne d'Ambre sur l'approvisionnement en eau de la ville d'Antsiranana car le système d'adduction en eau de la ville dépend fortement de l'écosystème de la Montagne d'Ambre. Ainsi, la baisse de l'alimentation en eau à l'origine des perturbations au sein de la ville s'explique en partie par la dégradation de la Montagne d'Ambre. Seulement, la vétusté des infrastructures auprès de la JIRAMA tout comme le changement climatique y jouent aussi un rôle.

Selon le technicien de la JIRAMA, les infrastructures de la JIRAMA d'Antsiranana datent, pour la plupart, de l'époque coloniale : " *Les deux décanteurs de traitement d'eau datant de 1960 et de 1989 possèdent une capacité de production de 745m³/heure. Ils ont été conçus pour répondre aux besoins de la ville de l'époque qui était de 800 m³/h. Aujourd'hui, le besoin en eau de la ville avoisine les 1250m³/h créant un gap de près de 500m³/h.* " Parallèlement, selon lui, la dégradation de la forêt exacerbe la diminution de la production d'eau de la Montagne d'Ambre tout en augmentant la pollution de l'eau. En effet, il faut maintenant plus de 300 kg de sulfate pour le traitement de l'eau contre 50 kg auparavant.

L'exploitation de la forêt de la Montagne d'Ambre constitue l'une des principales sources de revenus des riverains. A l'instar de la commune d'Anivorano Nord, où les bois de la forêt approvisionne tous les ateliers bois du village.

ANIVORANO NORD, CARREFOUR DU TRAFIC DE BOIS (CARREFOUR DES MEUBLES)

Selon l'adjoint au maire de cette commune, au moins cinquante blocages venant des aires protégées transiteraient chaque jour dans cette localité. D'un ton assez ferme, il a parlé de négligence des responsables. " *... des ateliers sur ateliers, on ne voit pas des réelles actions pour lutter ou riposter ce phénomène. Alors que tout le monde voit ce qui se passe Anivorano Nord. Sait d'où viennent ces bois... l'impact*

commence à se faire sentir. On constate des manques de pluie et la montée de chaleur au quotidien. " Des affirmations renforcées par Aurelien, le président des menuisiers à Anivorano, qui nous avait confié que tous les bois utilisés par les ateliers d'Anivorano proviennent tous du parc national de la Montagne d'Ambre.

Interrogés sur les circuits d'acheminement du bois en provenance de la Montagne d'Ambre, les techniciens du TEF ainsi que la directrice de la MNP reconnaissent qu'au moins cinq axes permettraient d'évacuer les bois coupés vers la commune rurale d'Anivorano Nord.

- **Axe 1** : Montagne d'Ambre – Andrafiarena – Antsiona – Anivorano. Variante : Montagne d'Ambre – Androhimita – Anivorano
- **Axe 2** : Montagne d'Ambre – Bemamalona – Anivorano
- **Axe 3** : Montagne d'Ambre – Andrafiafaly – Anivorano
- **Axe 4** : Montagne d'Ambre – Ampatambohitry – Ambodifinesy – Anivorano
- **Axe 5** : Montagne d'Ambre – Andrafiafaly – Andavakovy – barrage de la gendarmerie d'Anivorano

DES POLITIQUES MAL COORDONNÉES QUI SAPENT LES EFFORTS DE PROTECTION

Des conflits fonciers à l'intérieur du parc fragilisent aussi la Montagne d'Ambre. Des zones d'occupations contrôlées ou ZOC ont été mises en place par la World Wildlife Fund (WWF) dans les années



Un atelier Bois à Anivorano qui est la capitale du meuble de la région DIANA

1980. La population riveraine disposait de la zone tampon du parc (une zone entre le noyau dur du parc et la zone extérieure périphérique) pour y cultiver. L'extension du parc en 2015 a subitement catégorisé ces occupants comme "illicites".

Bevelo Pierrin, cultivateur à Joffreville raconte qu'en 1989, au temps où WWF était le gestionnaire du parc national de Montagne d'Ambre, le zoc a été mise en place et des cahiers de charges ont été attribués à 90 personnes par WWF, gage de la légalité de l'occupation. Néanmoins, WWF avait souligné qu'il était formellement interdit de vendre ou d'hériter de cette zone d'occupation.

Le Décret n° 2015-776 du 28 avril 2015 a officialisé l'extension du parc. La superficie totale du parc est désormais de 30 538 ha contre 18 200 ha auparavant. Madagascar National Park est désormais le gestionnaire du parc de la Montagne d'Ambre. MNP a donc décrété la suppression du ZOC et toute occupation du Parc (y compris l'utilisation de la ZOC) est désormais illégale privant subitement près de 200 personnes de leurs ressources.

Interrogée sur la question du ZOC, La Directrice de la MNP a souligné que c'est désormais le nouveau Décret entré en vigueur en 2015 relatif à l'extension du parc qui s'applique. Le nouveau Décret en son titre V intitulé "De l'aménagement de l'aire protégée" dans l'article 7 mentionne l'adhésion de la zone tampon dans la surface de l'aire protégée. Le but était d'optimiser le rôle écosystémique du parc dans l'alimentation en eau des localités environnantes. Selon les explications de la Directrice de la MNP, l'intégration de la zone tampon dans la surface de l'aire protégée par le nouveau Décret sous-tend que toute occupation au sein du parc est désormais illicite incluant les anciens bénéficiaires du ZOC. Par ailleurs, elle affirme que ni la MNP, ni la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable de DIANA, ni les anciens bénéficiaires du ZOC ne sont en possession des cahiers de charge relatifs au Zoc.

Par ailleurs, Bevelo Pierrin a déploré le manque de moyens dans la protection du parc. Une convention de protection de la forêt a bien été passée entre MNP et



Le parc national de la Montagne d'Ambre

la population riveraine mais même si les riverains regroupés dans le Comité Local du Parc (CLP) sont témoins de coupe ou de défrichage, le plus souvent, leurs vulnérabilités face aux exploitants leurs empêchent de signaler. Les membres de la CLP, les agents auprès du TEF ainsi que le Commandant de Brigade de la gendarmerie de Sakaramy sont unanimes : Les riverains engagés dans la protection de la forêt sont totalement vulnérables car ils ne disposent d'aucun moyen de sécurité face à des exploitants armés de manchettes ou de couteau.

Les failles dans l'application de la Loi sont aussi à déplorer : En 2025, les agents du MNP ont procédé à l'arrestation de 32 délinquants à l'intérieur du parc, 21 ont été mis sous mandat de dépôt mais au cours de l'examen somatique de ces personnes par le Tribunal, ils ont été relâchés. L'application du Code des Aires Protégées (COAP) et des Lois et sanctions relatives aux crimes et délits contre les aires protégées sont aussi loin d'être effectifs. Les agents au sein du TEF ont notamment évoqué le cas d'un exploitant qui avait écopé d'une peine d'emprisonnement de 5 ans mais qui a été libéré au bout de trois mois.

Le manque de synergie entre les différentes entités de protection sont aussi pointés du doigt. La Directrice de la MNP a notamment évoqué le manque de synergies entre les différents ministères. En effet, les décisions comme la réouverture de l'exploitation des forêts naturelles décidées en Conseil des Ministres le 15 janvier 2026 et qui est

entrée en vigueur le 15 février 2026 va à l'encontre de la politique de protection des aires protégées. Il en est de même pour la délivrance des autorisations de coupe avec comme seule condition le paiement de la somme due.

LE SECTEUR TOURISME FRAGILISÉ

La dégradation du parc affecte également une grande partie de l'économie touristique de la région DIANA. Selon le directeur régional du tourisme DIANA, Mahatondra Elysée Ralema, le circuit de la Grande Cascade a été suspendu afin d'éviter d'exposer ces destructions aux visiteurs. Mais la directrice du parc évoque de son côté des raisons de sécurité pour justifier cette fermeture. Sur cette partie, des troncs fraîchement abattus gisent au sol. On y trouve des arbres coupés, des blocages abandonnés surtout ceux qui ont des défauts.

Un guide touristique habitué des lieux, qui préfère rester dans l'anonymat, nous a confié ceci : " La dernière fois où j'ai fait ce circuit, ce jour-là, j'accompagnais deux touristes étrangers. A quelques dizaines de mètres, on a ralenti les pas car on a entendu des sons de dolmar en plein milieu de la forêt, en plein jour. On a continué notre visite et on a vu des hommes qui manipulaient une machine. J'ai essayé de rassurer ces touristes en leurs disant : continuez à marcher... et ne les regardez pas. Une situation qui nuise à la réputation de notre parc ". Dans cette partie pourtant protégée du parc national de la Montagne d'Ambre, les coupes illégales peuvent désormais se dérouler en plein jour, rajouta-t-il, à la fin de notre conversation.

C'est pourtant la population d'Antsiranana qui constitue la victime de premier plan de l'insuffisance, voire, de l'absence total d'eau. Pour y pallier, les particuliers, tout comme les différentes entités mettent désormais en place des solutions sur le court et sur le long terme.

LES PISTES DE SOLUTIONS PROPOSÉES

Au niveau des quartiers, mise à part les coupures tournantes d'eau, la JIRAMA a aussi mis en place depuis 2023, la distribution gratuite d'eau dans les quartiers les plus sévèrement touchés : 2 bonbonnes de 8 m³ sont distribuées à des citernes d'eau de 10m³. Le quartier d'Ambalavola figure parmi les bénéficiaires de cette initiative de la JIRAMA. D'un autre côté, en 2024, un forage a été construit par l'Etat mais il n'est pas encore fonctionnel dû à l'absence de la continuité de l'Etat et de nouveau tuyau vont être mis en place grâce au programme du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP). Pour le quartier de Scama, le projet " *Entraide Madagascar* " a toutefois permis la construction d'un forage avec trois bornes fontaines. Les travaux sont terminés à 80% mais sont en suspension pour l'instant pour des raisons techniques. Un autre forage issu du projet " *Experts solidaires* " est aussi attendu. De leurs côtés, des habitants ont décidé de mettre en place des pompes à moteurs pour pallier à l'insuffisance de la pression de l'eau.

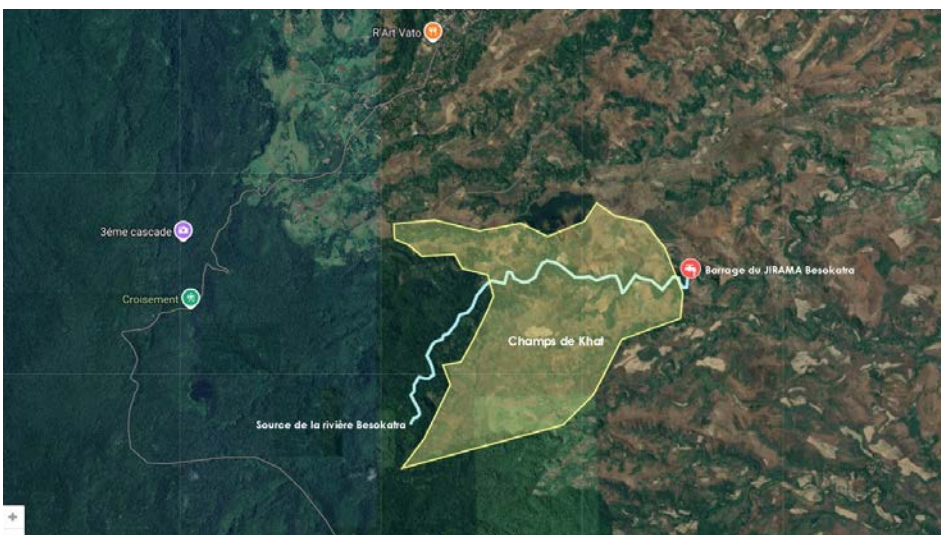
Au niveau de la MNP, parmi les résolutions proposées pour la préservation de l'aire protégée figure la mise en place de barrage permanent des polices de la route auprès des circuits empruntés par les exploitants lors du transport des bois. La suspension de la délivrance de nouvelles autorisations d'ouverture d'atelier bois à Anivorano est aussi mise en avant. Le retrait progressif des occupants de la forêt (avec les mesures d'accompagnement adéquates) est aussi envisagé. Jusqu'à présent l'appui aux communes riveraines consistait dans la dotation de kits solaires, de matériels informatiques et de matériels de nettoyage. Mais pour 2026, MNP projette d'attribuer les recettes de l'aire protégée de la Montagne d'Ambre octroyées aux 13 communes environnantes dans des activités génératrice de revenus. La somme s'élève à 82 millions d'Ariary et sera investie dans la distribution de semence de maïs pour les habitants. En ce qui concerne le ZOC, le retrait progressif des occupants ainsi que la mise en place de mesure d'accompagnement et d'attribution de terrains hors de l'aire protégée sont envisagés.

Quelques menuisiers du côté d'Anivorano ont aussi commencé à utiliser les eucalyptus plantés quelques années auparavant par l'ONG GIZ, en guise d'alternative à la déforestation du parc de la Montagne d'Ambre. Actuellement en phase d'essai, la plantation de coton et d'arachide figure aussi comme la nouvelle alternative économique adoptée par les menuisiers.

La crise socio-économique touchant les riverains figure parmi les obstacles principaux dans la protection du parc. La Directrice de la MNP tout comme les agents du TEF et les riverains interrogés sont unanimes sur le fait qu'en grande partie, le manque d'activité génératrice de revenus pour la population locale pousse celle-ci à se servir de la forêt comme moyen de subsistance. La solution résiderait donc dans la mise en place d'activité économique pérenne pour les riverains. Des pistes de solutions ont été prônées par ces responsables comme la valorisation des terrains aux alentours du parc pour l'agriculture ou l'élevage. "

L'utilisation effective des fonds alloués aux projets de restauration et de conservation figure aussi parmi les pistes proposées. En effet, selon les techniciens de la JIRAMA et du TEF, la plupart des projets de protection lancée par l'Etat, les ONG ou les particuliers s'arrêtent souvent à la phase d'étude et d'atelier et n'arrivent jamais à la phase de mise en œuvre. A l'instar d'un projet de restauration d'un étang du parc : Le lancement du projet avait eu lieu en 2024 mais la mise en œuvre n'a toujours pas eu lieu jusqu'à aujourd'hui.

Le parc national de la Montagne d'Ambre constitue un pilier économique pour la région DIANA. C'est aussi un garant de la qualité des sols, un régulateur climatique de sa zone périphérique et un réservoir génétique. Mais surtout, il joue un rôle central dans l'écosystème de production d'eau pour la population d'Antsiranana I. La qualité ainsi que la quantité de l'eau fournit dépend directement de la santé de cet écosystème. La pénurie d'eau qui affecte la ville depuis près d'une décennie s'explique donc en grande partie par la dégradation de la forêt du parc. Préserver le parc est donc à l'heure actuelle un enjeu vital pour l'approvisionnement en eau de la ville.



Photographie satellite montrant l'étendue des plantations de Kath en amont de la rivière de Besokatra



Le site d'exploitation de Madagascar Oil à Tsimiroro et crédit photo 2424.mg

TSIMIRORO : LES LIMITES D'UNE SOLUTION PÉTROLIÈRE POUR L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE



MONICA HARIFENO
ROVA ANDRIANTSILEFERINTSOA

Alors que les tensions militaires dans le Golfe Persique secouent le marché mondial de l'énergie, la relance de l'exploitation du fuel lourd de Tsimiroro ravive une lueur d'espoir pour Madagascar. Assis depuis longtemps sur d'importantes ressources pétrolières, le pays continue pourtant d'importer massivement du carburant pour alimenter ses centrales électriques. Pourquoi le gisement d'huile lourde de Tsimiroro, potentiellement capable de couvrir les besoins de la JIRAMA pendant plusieurs années, demeure-t-il inexploité à grande échelle ? L'histoire de ce champ pétrolier est marquée par un paradoxe persistant : entre logistique défaillante, blocages institutionnels et intérêts bien placés. Cette enquête retrace le parcours mouvementé de Tsimiroro pour comprendre les limites d'une solution souvent présentée comme la clé de la souveraineté énergétique du pays.

A lors que les tensions militaires dans le Golfe Persique secouent le marché mondial de l'énergie, la relance de l'exploitation du fuel lourd de Tsimiroro ravive une lueur d'espoir pour Madagascar. Assis depuis longtemps sur d'importantes ressources pétrolières, le pays continue pourtant d'importer massivement du carburant pour alimenter ses centrales électriques. Pourquoi le gisement d'huile lourde de Tsimiroro, potentiellement capable de couvrir les besoins de la JIRAMA pendant plusieurs années, demeure-t-il inexploité à grande échelle ? L'histoire de ce champ pétrolier est marquée par un paradoxe persistant : entre logistique défaillante, blocages institutionnels et intérêts bien placés. Cette enquête retrace le parcours mouvementé de Tsimiroro pour comprendre les limites d'une solution souvent présentée comme la clé de la souveraineté énergétique du pays.

Le Golfe Persique reste sous tension. L'instabilité dans cette région, vitale pour près d'un tiers de la production pétrolière mondiale, fait de la sécurité énergétique un enjeu incontournable. Le détroit d'Ormuz, par lequel transite l'essentiel du pétrole mondial, demeure un point de vulnérabilité stratégique : la moindre escalade militaire



Le port de Sohar à Oman, l'un des ports d'où part l'approvisionnement en carburant destiné à Madagascar.

y provoque des effets immédiats sur les marchés et souligne la dépendance persistante de nombreux pays aux importations d'hydrocarbures.

Dans ce contexte international incertain, la notion de souveraineté énergétique prend une dimension stratégique. Partout dans le monde, les États cherchent à sécuriser leurs approvisionnements, à diversifier leurs sources d'énergie ou à exploiter davantage leurs ressources nationales.

Madagascar, souvent perçu comme un pays marginal dans les grandes équations énergétiques mondiales, possède pourtant plusieurs ressources stratégiques liées à l'énergie. Le pays attire déjà l'attention internationale pour ses gisements de nickel, de cobalt, de graphite et de terres rares, minerais devenus essentiels à la transition énergétique mondiale. Mais au-delà de ces ressources minérales, une autre richesse énergétique : le pétrole lourd de Tsimiroro, situé dans la région Melaky.

TSIMIRORO : LA RELANCE D'UN PROJET AU PASSÉ TUMULTUEUX

Après plusieurs années d'incertitudes, le projet Tsimiroro semble toutefois entrer dans une nouvelle phase. La société Madagascar Oil a récemment annoncé la reprise de la production de pétrole lourd sur le site. L'annonce a été faite lors d'une conférence organisée à Antananarivo par le nouvel administrateur général de l'entreprise, Yanto Sianpar. " Nous sommes heureux d'annoncer la reprise de la production de fuel lourd à Tsimiroro. C'est un moment historique pour Madagascar et pour son économie ", a-t-il déclaré. Dans une première phase, la production devrait

atteindre environ 300 barils par jour. Une capacité modeste au regard du potentiel du gisement, mais présentée comme une étape vers une montée progressive de la production.

Depuis 2022, Madagascar Oil indique avoir déjà livré du fuel lourd à plusieurs industriels dans le pays, notamment à Antsirabe et à Antsiranana. L'entreprise affirme également souhaiter faire de la Jirama un client régulier. La relance actuelle intervient après plusieurs années de turbulences. Depuis 2021, le projet Tsimiroro a évolué dans un contexte marqué par des tensions politiques et des incertitudes financières, notamment après [l'affaire Apollo 21](#), qui avait brièvement associé le nom de Madagascar Oil à l'enquête avant que toute implication directe de la société ne soit écartée. Ces tensions ont fragilisé la gouvernance de l'entreprise et ralenti le développement du projet. La restructuration financière de la société a finalement été finalisée en 2024, selon la direction.

Pour les dirigeants actuels, cette étape doit permettre de repartir sur des bases plus solides et d'inscrire Tsimiroro dans une stratégie de développement à long terme. Au-delà de la relance annoncée de Tsimiroro, la question centrale demeure celle de la place réelle du pétrole malgache dans la stratégie énergétique nationale. Entre contraintes techniques d'exploitation, défis logistiques liés au transport du fuel, fragilités

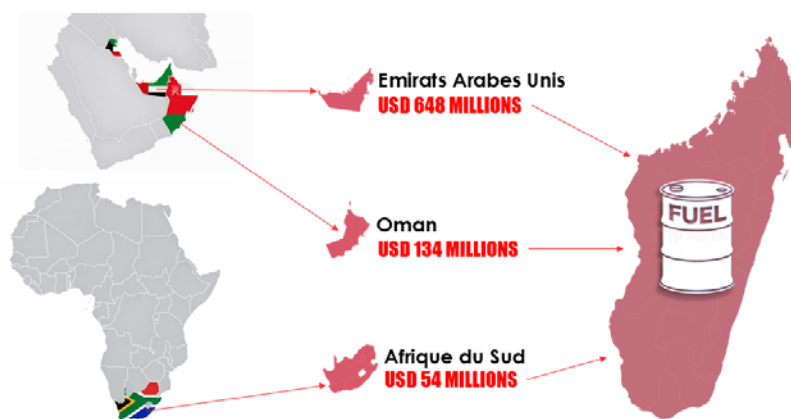
financières du secteur énergétique et équilibres économiques du marché des importations, l'équation reste complexe.

Dans un monde où la souveraineté énergétique devient un enjeu stratégique majeur, Madagascar se trouve face à un choix déterminant : continuer à subir les fluctuations du marché mondial ou transformer enfin ses ressources nationales en levier de sécurité énergétique. Mais derrière ce paradoxe se cachent aussi des questions plus sensibles : celles des blocages institutionnels, des intérêts économiques en jeu et des décisions politiques qui ont façonné le système énergétique actuel. C'est précisément ce que notre enquête tente de comprendre : pourquoi, malgré l'existence d'un pétrole exploitable à Tsimiroro, la JIRAMA continue-t-elle de dépendre presque exclusivement des carburants importés ?

TSIMIRORO AVANT LA RELANCE : DES MILLIARDS INVESTIS, DES ESSAIS... ET DES BLOCAGES

Antananarivo, un lundi soir. Dans les quartiers populaires comme dans les zones d'affaires, le même phénomène revient à l'heure du dîner : les lumières s'éteignent, les téléphones se rechargent sur des batteries portables, les respirations se tendent. Le délestage, cette stratégie de coupures d'électricité planifiées ou non, est entré dans la vie quotidienne des

IMPORTATION DE FUEL LOURDE en 2024
Les 3 principaux pays qui approvisionnent Madagascar



<https://comtradeplus.un.org/TradeFlow?frequency=A&Flow=M&CommodityCode=All&Partners=450&Reporters=all&Periods=2023&AggregateBy=none&BreakdownModes=plu>

© Fah Andriamanarivo - Malina 2024

Deux des trois principaux pays fournisseurs de carburant de Madagascar se trouvent dans la région entourant le golfe Persique.

Malgaches. Un enseignant à Antananarivo raconte : " *Quand l'électricité tombe à 18 h, tout s'arrête. On ne peut pas cuisiner, les enfants ne peuvent pas réviser à la lumière, et nos petits commerces en payent le prix.* " Et pourtant, à l'ouest du pays, dans le bassin pétrolier de Tsimiroro, se trouve une ressource que certains appellent déjà " *l'or noir de Madagascar* ". Un pétrole lourd que plusieurs experts estiment capable d'alimenter les centrales thermiques de la JIRAMA. Mais cette promesse reste lettre morte.

Au cœur de la région Melaky, les cuves de Madagascar Oil SA (MOSA) débordent de 160 000 barils d'huile lourde. Des chiffres révélés en septembre 2016 par Mbola Andriamalala, ingénieur pétrolier de la société dans une [interview](#) de l'émission Target Madagascar sur la chaîne Euronews. Une source anonyme nous confirme que MOSA écoule ce stock aujourd'hui. Au-delà de ce stock, la production de Tsimiroro est estimée à 1.7 milliards de barils selon l'Office des Mines Nationales et des Industries Stratégiques (OMNIS) et un rapport d'ouverture fait par le ministère des Affaires étrangères chinois en 2021. Pour la JIRAMA, ce carburant extrait du gisement de Tsimiroro pourrait représenter des années sûres, sans coupures.

Les liens entre ces deux entités ne sont pas aussi simples. Pour remonter au début, le 18 juin 2014, Madagascar Oil organise une grande cérémonie à Tsimiroro pour lancer une vente test d'huile lourde sur le marché local. L'événement se déroule en présence de Hery Rajaonarimampianina, président de la République de l'époque, et des autorités. L'objectif officiel : tester l'utilisation de ce pétrole lourd pour des usages industriels, notamment la production d'électricité par la JIRAMA. La compagnie pétrolière a demandé l'approbation du gouvernement pour mettre en vente [55 000 barils](#) d'huile lourde sur le marché local. " *Cette vente débutera au second semestre de cette année et s'étalera sur une durée de six mois. L'huile lourde est plutôt destinée aux industries utilisant des groupes électrogènes en les mélangeant avec du gasoil. Ce sera vendu au prix couvrant le coût de production et le frais de transport* ", a expliqué Stewart Ahmed, directeur général de la compagnie dans une [interview](#) ce jour-là avec Midi Madagasikara.

Notons que le taux de production d'huile lourde de Tsimiroro est en moyenne 400 barils/jour. Madagascar Oil prévoit de mettre en vente test 300 barils/jour. " *On peut l'utiliser également dans les raffineries en Afrique du Sud et dans l'Océan Indien. L'huile lourde produite a été déjà employée pour faire fonctionner quatre générateurs de la compagnie. Cela a marché efficacement. Il n'y a pas ainsi de raison que ce produit pétrolier ne s'adapte pas dans les autres industries* ", a-t-il évoqué dans cette même interview. En dix ans, la compagnie a déjà investi plus de 700 milliards d'Ariary.

TEST RÉUSSI

Selon plusieurs sources, l'huile lourde de Tsimiroro a été testée à la centrale thermique de la JIRAMA, ainsi qu'à l'usine de ciment Holcim dans la région Vakinankaratra, avec des résultats considérés comme concluants techniquement. Un dirigeant de Madagascar Oil affirmait d'ailleurs, dans une [discussion](#) avec le journal La Vérité, que ce produit était " *prêt à l'emploi et à l'approvisionnement du marché local* ". Pourtant, malgré ces essais, l'utilisation à grande échelle n'a jamais vraiment décollé. Pourtant, les réserves en barils sont largement suffisantes pour un volume estimé aux besoins quotidiens de la JIRAMA autour de [2 000 barils par jour](#), chiffres provenant des données de l'entreprise et les besoins industriels observés.

Lors d'une présentation publique, le directeur général adjoint d'alors, Emma Ralijohn, avait expliqué que cette huile pouvait être transformée en HFO 380, un produit combustible utilisable sur les groupes électrogènes de centrales thermiques après ajout de 10 à 15 % de gasoil — ce qui correspond à un standard industriel courant. Les essais réalisés à la centrale de Mandrozeza avaient même été qualifiés de concluants ([Lagazette-dgi.com](#)).

En 2022, la revue L'Express de Madagascar rapportait que l'huile lourde de Tsimiroro avait enfin été " *commercialisable localement* " après des années d'attente, avec déjà des camions-citaines circulant pour transporter le produit depuis l'ouest vers d'autres régions du pays. Pour les responsables du secteur pétrolier, il s'agissait d'un pas vers

l'intégration du pétrole malgache dans le mix énergétique, mais soulignant que " *la production actuelle était encore minime par rapport aux besoins de la JIRAMA* " et qu'il faudrait un contrat officiel clair pour engager la fourniture de fuel lourd ([L'Express de Madagascar](#)).

RÉUSSI MAIS...

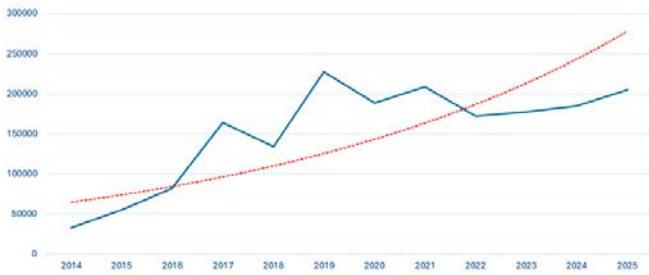
Contrairement à ce que certains responsables laissent entendre, l'huile lourde de Tsimiroro n'est pas un produit inconnu de la JIRAMA. En 2014, après le lancement de la vente test, des essais ont été menés sur des générateurs industriels, y compris dans des installations liées à la production d'électricité. À Antananarivo, des groupes ont fonctionné avec ce fuel pendant plusieurs jours. Un ancien technicien de la JIRAMA, aujourd'hui à la retraite, accepte de témoigner. " *On a fait tourner les machines. Techniquement, ça marchait, il n'y a pas eu de délestage. Le fuel était plus visqueux, il fallait faire attention au préchauffage, mais ce n'était pas un problème insurmontable.* " Selon plusieurs sources concordantes, pendant soixante-douze heures d'essais en 2014, la capitale n'a connu aucun délestage.

À cette période, la JIRAMA reconnaît publiquement que des tests techniques ont eu lieu. Les résultats, selon différentes sources qui ont témoigné sous anonymat, montrent que le fuel de Tsimiroro est techniquement combustible, à condition de respecter certaines contraintes : préchauffage, adaptation des brûleurs,



Le problème n'est pas technique. Le fuel de Tsimiroro fonctionne. Il dérange simplement ceux qui profitent du système actuel

Volume d'importation de fuel lourd à Madagascar (en m3) 2014 à 2025



2014 : 32 520 m3

2025 : 204 632 m3

© Fah Andriamanarivo - Malina 2026

Les importations de fuel lourd par Madagascar ont été multipliées par six en l'espace de dix ans, entre 2014 et 2025.

voire mélange avec du gasoil. Autrement dit, le problème n'est pas une impossibilité technique absolue. Le fuel brûle. Les moteurs tournent.

" Le problème n'est pas technique. Le fuel de Tsimiroro fonctionne. Il dérange simplement ceux qui profitent du système actuel ", confie une source du ministère de l'Énergie. La source de poursuivre que les groupes électrogènes utilisés par la Jirama dans plusieurs grandes villes de Madagascar fonctionnent avec du fuel lourd importé et fournit, selon un rapport sur les dettes publiées par la Jirama en le 31 décembre 2020, par les sociétés Galana Distribution Pétrolière SA, Jovena Madagascar, Total Madagascar et Vivo Energy Madagascar.

La même source du ministère en charge de l'Énergie indique que la JIRAMA a besoin de 20.000 m³ de HFO par mois pour fonctionner correctement, mais que le gouvernement ne pouvait en procurer que 14.000 m³, ceci étant à l'origine des coupures.

QUAND MOSA FRAPPE À LA PORTE DE LA JIRAMA

Contrairement à ce que certains responsables laissent entendre, la JIRAMA n'a jamais été tenue à l'écart du projet. Au contraire. Un technicien de la JIRAMA, encore en poste, accepte de témoigner sous couvert d'anonymat. Sa voix est calme, mais ses mots sont lourds

de sens. " Un technicien issu de MOSA nous a contacté à plusieurs reprises. Il est venu nous voir. Il a clairement affirmé la volonté de MOSA de travailler avec la JIRAMA, de fournir du fuel lourd. On a discuté technique, compatibilité, volumes. Ce n'était pas du bluff. " Selon ce technicien, ces démarches n'ont jamais abouti. " À chaque fois, ça s'arrêtait plus haut. Aucun feu vert. Aucun suivi. Le dossier restait bloqué. " Il estime : " Si demain on utilisait massivement le fuel de Tsimiroro, il faudrait assainir les circuits, suivre les volumes, rendre des comptes, et ça, ce serait dérangeant. " Dans ce contexte, le statu quo devient une zone de confort pour certains acteurs. Tant que le système repose sur des importations

coûteuses, complexes et peu lisibles, les dysfonctionnements internes restent noyés dans la crise générale.

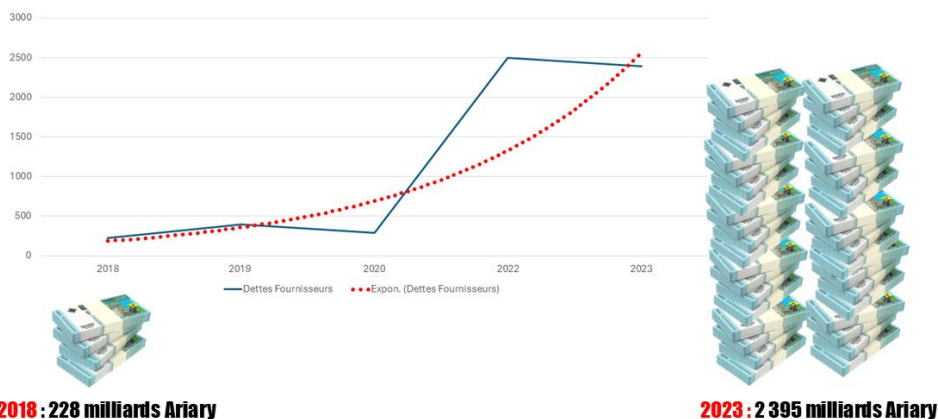
" CETTE SITUATION ARRANGE CERTAINS "

Le témoignage du technicien en poste va plus loin. " Il y a un problème dont personne ne veut parler ouvertement ", confie-t-il. " Il y a des vols de carburant au sein de la JIRAMA. Tout le monde le sait, mais peu osent le dire. " Selon lui, le maintien d'un système basé sur le gasoil importé, livré régulièrement et difficilement traçable jusqu'au dernier litre, crée un terrain favorable aux détournements. " Quand on importe du carburant, quand ça passe par plusieurs intermédiaires, c'est plus facile de faire disparaître des volumes. " À l'inverse, explique-t-il, l'arrivée d'un fuel local comme celui de Tsimiroro, livré directement, avec des volumes et des quotas clairement identifiés, aurait imposé davantage de transparence. " Et ça, ça ne convient pas à tout le monde. Cette situation, certains y trouvent leur compte. " Ces propos ne constituent pas une accusation judiciaire, mais ils révèlent un malaise interne profond, rarement exprimé publiquement. Pour plusieurs observateurs du secteur énergétique, ces pratiques informelles expliqueraient en partie la résistance au changement. " Le délestage n'est pas seulement un problème technique ou financier. C'est aussi un problème de gouvernance et de contrôle ", analyse un expert indépendant. Les blocages sont divers, sans jamais trouver leur solution.



L'un des problèmes liés à l'utilisation du fuel lourd produit à Tsimiroro est son transport, en raison du mauvais état des routes.

Dettes des fournisseurs pétroliers de la Jirama 2018 à 2023



2018 : 228 milliards Ariary

2023 : 2 395 milliards Ariary

La dette de la société Jirama envers les fournisseurs de carburant a été multipliée par dix entre 2018 et 2023.

BLOCAGE LOGISTIQUE : L'ÈRE DES ROUTES IMPOSSIBLES

L'un des principaux obstacles identifiés vient de la logistique, un facteur que le ministre de l'Énergie lui-même a récemment explicité sans détour. Lors d'une intervention télévisée sur la chaîne nationale le 2 janvier 2025 afin d'expliquer les projets du gouvernement pour pallier au délestage, le ministre Olivier Jean-Baptiste a expliqué " *Madagascar Oil n'a pas la capacité de garantir une livraison quotidienne et régulière d'huile lourde pour la JIRAMA* ". Selon lui, pour répondre aux besoins du Réseau Interconnecté d'Antananarivo (RIA), il faudrait acheminer jusqu'à quinze camions semi-remorques par jour depuis Tsimiroro, un défi majeur créé par les routes est en mauvais état (L'Express de Madagascar) " *Madagascar Oil ne dispose actuellement que d'une dizaine de camions conteneurisés* ", a précisé le ministre, qui a ajouté que les plus de 400 km séparant Tsimiroro et Antananarivo au vu des conditions de la route dont 250 km étaient en mauvais état rendaient l'exploitation fiable presque impossible et rajouteraient un risque opérationnel et financier que la JIRAMA, déjà fragile, ne peut pas assumer seule.

UNE JIRAMA ÉTRANGLÉE PAR SES DETTES

Pour la direction de la JIRAMA, l'argument est financier : impossible de payer au comptant.

Selon le plan de redressement 2025 – 2028 publié par La JIRAMA en juin 2025, ses dettes mensuelles ont atteint les 170 milliards d'ariary pour seulement 83 milliards de recettes en 2023.

MOSA, société privée, ne peut pas livrer sans garantie de paiement. Les négociations entre les deux entités ont échoué sur deux points : la capacité de paiement et la clause de pénalité en cas de retard de livraison, les routes reliant Tsimiroro à Maintirano et Tsiroanomandidy étant impraticables plusieurs mois par an.

En 2018, un Plan de Gestion Environnementale Spécifique (PGES) prévoyait la réhabilitation de la route Maintirano-Tsimiroro. L'État devait en assurer la construction et l'entretien. Promesse non tenue. Aujourd'hui, les convois de camions-citernes avancent à 10 km/h sur des pistes ravinées, escortés par la gendarmerie. " *Le non-entretien est volontaire. C'est une manière déguisée d'étouffer le projet* ", déplore un habitant d'Ankondromena, commune dans laquelle a lieu l'exploitation. Pendant ce temps, les importations de gasoil continuent laissant 679,26 milliards Ariary d'arriérées à la date du 31 décembre 2024 selon toujours le plan de redressement, et soutenant un système figé où chaque baril importé profite à des réseaux bien placés.

LA JIRAMA ELLE-MÊME NE FAIT PAS DU " FUEL LOCAL " UNE PRIORITÉ

Du côté de la compagnie nationale d'électricité, l'intérêt pour l'huile lourde locale n'est pas aussi marqué que certains l'avaient espéré. En juillet 2024, Ron Weiss, directeur général de la JIRAMA déclare à la presse que l'utilisation du fuel de Tsimiroro " *ne se trouv[ait] pas au premier plan* " des stratégies de la compagnie. Le responsable a expliqué préférer concentrer les efforts sur l'augmentation de la part des énergies renouvelables, notamment solaire, plutôt que sur l'intégration immédiate d'un produit dont la logistique et la régularité d'approvisionnement posent problème. Cette position indique clairement que la JIRAMA ne voit pas dans le pétrole local une solution immédiate au délestage – mais plutôt un possible complément à terme, à condition que des questions de capacité de livraison, de financement et de fiabilité soient résolues.

FINANCES EN JEU : GARANTIES ET PAIEMENTS INCERTAINS

D'après des sources économiques locales, aucun contrat solide d'achat d'huile lourde n'a réellement été signé entre Madagascar Oil et la JIRAMA, ni d'ailleurs avec d'autres acteurs du marché local, ce qui crée une incertitude juridique et commerciale majeure. En 2022, après des négociations, Madagascar Oil a exprimé des réticences, soulignant qu'elle ne pouvait pas s'engager sans garanties de paiement fiables, car la compagnie nationale n'a pas toujours été un partenaire financier solide dans le passé (2424.mg). Dans un pays où la compagnie publique est régulièrement confrontée à des déficits de trésorerie et des retards de paiement, cela constitue un risque non négligeable pour un fournisseur qui doit d'abord engager des ressources pour extraire, transporter et livrer le carburant. L'absence de garantie solide de paiement peut dissuader Madagascar Oil de s'engager dans un approvisionnement régulier de la JIRAMA, d'autant plus si les volumes requis sont importants.

UNE QUESTION QUI DÉRANGE

Au fil de cette enquête, une évidence se dessine. Le problème n'est ni l'existence de la ressource, ni sa faisabilité technique. Le problème est un enchevêtrement d'intérêts, de fragilités financières, de décisions politiques et de pratiques internes jamais réellement assainies. La question n'est donc plus " *Peut-on utiliser l'huile lourde de Tsimiroro ?* " Mais bien " *Qui profite du fait qu'on ne l'utilise pas ?* " L'officialisation de l'exploitation commerciale de l'huile lourde de Tsimiroro s'est faite progressivement, avec des étapes clés comme le Décret n°2004-689 du 06 juillet 2004 (approbation du contrat de partage de production) et surtout le Décret présidentiel d'avril 2015 (confirmé par le Décret n°2016-1317), qui a donné le titre minier de développement à Madagascar Oil, marquant l'entrée en phase de valorisation pour la commercialisation, notamment via l'autorisation de mise à disposition locale (Décret 2014-377).

Le Contrat de Partage de Production (CPP) entre MOSA et l'OMNIS a été gardé confidentiel depuis sa signature en 2004. Il a été officialisé par le décret n°2002-689 portant approbation du Contrat de Partage de Production signé le 29 Avril 2004 entre OMNIS et MADAGASCAR OIL (S.A.R.L.) pour l'Exploration et l'Exploitation d'Hydrocarbures dans la région de TSMIRORO ("Bloc 3104") mais aucun texte n'indique la nécessité de la rendre accessible au public bien que les termes généraux soient écrits dans

le Code minier. Tant que ce document restera caché, impossible de connaître les avantages de chaque partie. La société civile appelle aujourd'hui à éclairer les contrats avec les fournisseurs, briser le monopole et rouvrir les routes.

L'ESPOIR DES POPULATIONS LOCALES TRAHI

Aimond Marcel, ancien maire d'Ankondromena, se souvient encore de l'arrivée des premiers engins. " *On nous parlait de routes, d'écoles, de travail pour les jeunes. On croyait que la région allait enfin décoller.* " Vingt ans plus tard, il hausse les épaules. " *Le pétrole est là, mais pour nous, presque rien n'a changé.* " Dans la dure ouest, les habitants de Melaky se sentent abandonnés. " *Les ristournes, on n'en a jamais vu la couleur*", continue-t-il. Pourtant, plusieurs entreprises privées utilisent déjà le fuel de MOSA pour leurs chaudières, en citant parmi tant d'autres la société de brasserie Star ou encore Holcim, sises à Antsirabe. Un ouvrier de la compagnie précise : " *L'huile lourde part de Tsimiroro pour être stocké à Tsiroanomandidy, puis de Tsiroanomandidy vers plusieurs sociétés à Antsirabe, Ambatolampy, Antananarivo et même Antsiranana et Mahajanga.* " à ce contraste, Jean-Pierre Ratsimbazafy, habitant de Maintirano, soupire : " *C'est un paradoxe cruel : on a du pétrole, mais on vit dans le noir.* "

À Folakara, village d'Ankondromena près de la zone d'exploitation, les promesses de développement tardent à se concrétiser. Quelques infrastructures

ont été construites, comme des écoles primaires publiques, mais les retombées économiques restent faibles. " *On n'a jamais vu les ristournes promises* ", regrette un chef de fokontany. " *Pourtant, les camions passent chez nous.* "

Les inquiétudes environnementales s'ajoutent à la frustration sociale. L'extraction de l'huile lourde nécessite de l'eau chaude, réutilisable seulement deux fois. Le site est proche de la rivière Manambolo. " *Si les déchets ne sont pas maîtrisés, c'est toute la biodiversité qui est menacée* ", alerte Jean-Pierre Ratsimbazafy, directeur de SAF FJKM Melaky. Un aspect plus sombre de ce qui devrait apporter la lumière.

TSMIRORO : POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE ET CONDITIONS D'UNE SOLUTION DURABLE

L'affaire de l'huile lourde de Tsimiroro révèle un problème plus large : l'absence d'une stratégie énergétique cohérente dans un pays pourtant riche en ressources naturelles, mais souvent freiné par la faiblesse de ses infrastructures et les fragilités de sa gouvernance.

Dix ans après les premiers tests industriels, le fuel lourd de Tsimiroro demeure au cœur d'un débat toujours d'actualité. Techniquement exploitable, mais logistiquement contraignant. La véritable question n'est peut-être pas tant de savoir pourquoi la JIRAMA ne l'utilise pas, mais pourquoi Madagascar n'a pas encore réuni les conditions nécessaires à une exploitation durable et viable.

Cette enquête montre que les limites ne sont pas seulement techniques. Elles sont aussi logistiques, économiques, institutionnelles et politiques. Tant que ces verrous persistent, Madagascar continuera de dépendre de solutions d'urgence à l'étranger, malgré les ressources disponibles sur son propre territoire.

Mais l'histoire de Tsimiroro montre également que des marges de manœuvre existent. Amélioration des infrastructures routières, clarification des mécanismes de paiement, stabilité des cadres contractuels et vision énergétique à long terme pourraient transformer un potentiel encore incertain en véritable levier de sécurité énergétique.



Depuis de nombreuses années, l'exploitation du pétrole de Tsimiroro porte les espoirs des Malgaches quant à l'atteinte d'une indépendance énergétique.



Paysage déformé après la construction de la route sans autorisation. Crédit photo : M.R et T.N

KELILALINA : UNE EXPLOITATION AURIFÈRE MANIFESTEMENT ILLICITE S'INSTALLE DANS LA PEUR ET LE SILENCE



H.M
T.N

Tolérance zéro. Tel est le mot d'ordre dans le cadre de la lutte contre la corruption à Madagascar, à l'heure actuelle.

Les réalités auxquelles font face les populations, surtout au niveau des zones reculées ne reflètent pas cela. Un député est soupçonné d'être à l'origine de la corruption liée à l'octroi de permis d'exploitation minière d'or à des entreprises chinoises dans la localité d'Anosy, commune rurale de Kelilalina, district d'Ifanadiana, région Vatovavy.

À l'aube, la brume flotte encore sur la Namorona. Marie (nom d'emprunt) s'agenouille au bord de l'eau. Elle y lave le riz du déjeuner pendant que son fils remplit deux bidons jaunes. " *On boit cette eau. On cuisine avec. On arrose nos champs. Si elle devient sale, on fait comment ?* " À quelques centaines de mètres, deux bateaux métalliques sont amarrés au milieu de la rivière. Dessus, des machines lourdes attendent. Elles ne tournent pas encore. Mais tout est prêt.

Depuis novembre 2025, des ressortissants chinois ont installé des équipements d'extraction aurifère dans la localité d'Anosy. Officiellement, l'exploitation n'a pas démarré. Officieusement, la transformation du paysage et des rapports de force a déjà commencé. Dans les villages environnants, la peur a

remplacé la colère. Et au regard de la loi, ce qui se met en place porte les signes évidents d'une exploitation illicite.

UNE ROUTE OUVERTE... AU PRIX DES RIZIÈRES

Pour atteindre le site d'Anosy, une route a été dégagée à coups de bulldozer depuis Kelilalina. Officiellement, il s'agissait d'un axe destiné à faciliter la circulation des produits locaux. Lors de réunions publiques, le député d'Ifanadiana, Hajaniaina Dinah, aurait affirmé avoir " *fait des efforts* " pour soutenir le développement local.

Sur le terrain, le constat est plus brutal. Des champs de manioc rasés. Des bananeraies arrachées. Des rizières remblayées. " *Mon terrain faisait plus d'un*

hectare. On m'a donné 30 000 ariary. C'est le prix de quoi ? D'un sac de riz ? " lâche un cultivateur. " On nous a dit que c'était pour le bien commun. Mais on ne peut même pas utiliser la route pour faire du transport public. Les Chinois ont refusé ", témoigne un jeune de la localité. La route sert essentiellement aux engins miniers et aux véhicules des exploitants. Aucun cahier des charges n'a été présenté. Aucun procès-verbal officiel des consultations publiques n'a été produit.

Certains habitants disent avoir " accepté " en réunion. Mais quand on s'éloigne des autorités, les langues se délient : " On a dit oui parce qu'on a peur. " La peur de quoi ? " De représailles. " La mairie de Kelilalina a émis une lettre de suspension de l'exploitation, signée par Jean Kalavita Rakotonirina, le 26 février 2026, en attendant la présentation d'une autorisation officielle. Pourtant, les machines sont toujours là.

DES PERMIS FLOUS ET DES CONTRADICTIONS ADMINISTRATIVES

La Loi 2023-007 portant Code Minier impose des règles strictes avant toute exploitation : un permis d'exploitation (PE) signé, une Étude d'Impact Environnemental (EIE) validée, un Cahier des Charges Minier (CCM) liant l'opérateur à la communauté, une caution environnementale bloquée, un plan Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) validé par l'État, la Commune et la population.

Dans le cas de Kelilalina, le site d'installation se trouve dans la localité d'Anosy. D'après le repérage sur la carte relevant du Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM), il est question du permis minier appartenant à Sieur Pierre Edmond. Or, faisant suite à notre descente sur le terrain, le permis évoqué est celui de Maleck Jamil Sikafoson. Une zone d'ombre à éclaircir. Il détient 16 carrés miniers. Son permis est du type Permis Réserve aux petits Exploitants (PRE), dénommé Permis Réserve aux petits Exploitants Artisanaux (PREA), selon la Loi 2023-007 portant Code Minier. Il s'agit d'une autorisation minière destinée aux nationaux pratiquant une exploitation artisanale. Maleck Jamil Sikafoson, accompagné des ressortissants chinois dont il est ici question, entame actuellement une



Les équipements d'extraction aurifère installés dans la localité d'Anosy. Crédit photo : M.R et T.N

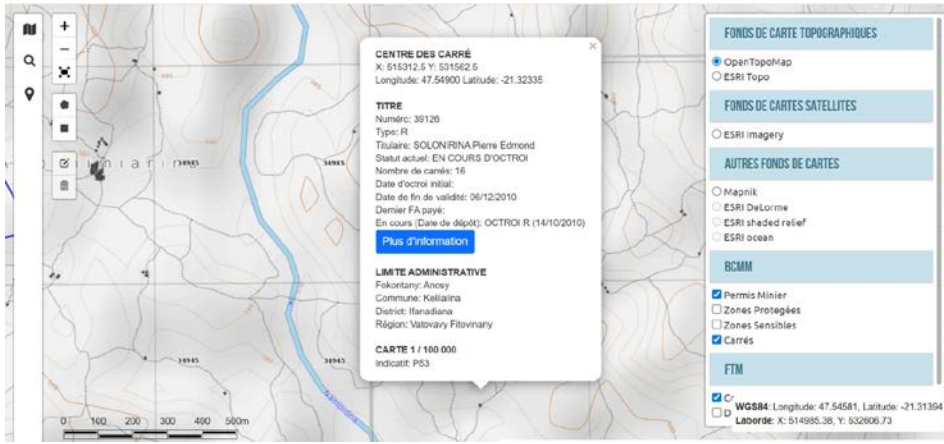
procédure de demande de transformation de ce permis en Permis d'Exploitation industrielle (PE). Un permis « en transformation » ne donne effectivement aucun droit d'exploiter. Maleck Jamil Sikafoson, joint au téléphone, précise que les ressortissants chinois possèdent des cartes de résidents et qu'ils ne procèdent pas encore à l'exploitation. " Nous n'allons exploiter qu'après avoir terminé le processus de transformation de permis. Nous sommes partenaires. Nous nous sommes convenus par rapport au quota sur les produits. Mais nous sommes actuellement en train de régulariser les paperasses ", indique-t-il. Maleck Jamil Sikafoson, accompagné des ressortissants chinois dont il est ici question, entame actuellement une

procédure de demande de transformation de ce permis en Permis d'Exploitation industrielle (PE). Un permis " en transformation " ne donne effectivement aucun droit d'exploiter. Maleck Jamil Sikafoson, joint au téléphone, précise que les ressortissants chinois possèdent des cartes de résidents et qu'ils ne procèdent pas encore à l'exploitation. " Nous n'allons exploiter qu'après avoir terminé le processus de transformation de permis. Nous sommes partenaires. Nous nous sommes convenus par rapport au quota sur les produits. Mais nous sommes actuellement en train de régulariser les paperasses ", indique-t-il dans ses propos par téléphone.

Par ailleurs, la Note 237/2025/MIM/SG du 15 décembre 2025 interdit l'usage de matériels lourds aux titulaires autres qu'un PE valide. La direction régionale des Mines de Vatovavy a réaffirmé cette interdiction le 26 février 2026. Pourtant, des dragues et des pelles mécaniques sont installées sur la Namorona. Une source auprès de la Direction régionale de l'Environnement et du Développement Durable de Vatovavy affirme qu'aucune Étude d'Impact Environnemental (EIE) valide n'a été produite pour cette exploitation. Officiellement, le permis environnemental daterait de 2009. Mais il correspond à un PREA — inadapté à une exploitation à grande échelle. Sans EIE, sans PE signé, sans CCM validé, l'installation est juridiquement irrégulière. Autrement dit : elle est illicite. Des soupçons de corruption planent sur l'installation d'équipements lourds en l'absence d'autorisation conforme.



Une portion de la route construite par les chinois source de tension sociale. Crédit photo : M.R et T.N



DETAILS DU PERMIS MINIER NUMERO 39126 [Voir sur la carte](#)

TYPE	R
TITULAIRE	SOLONIRINA Pierre Edmond
STATUT ACTUEL	EN COURS D'OCTROI
NOMBRE DE CARRÉS	16
DATE D'OCTROI INITIALE	
FIN DE VALIDITE	06-12-2010
DERNIER FA PAYE	
EN COURS (DATE DE DEPOT)	OCTROI R (14/10/2010)

LOCALISATION

Région	District	Commune	Nombre de carrés
VATOVAVY	IFANADIANA	Kelilalina	16

SUBSTANCES

Cristal	Rubis	Quartz	Saphir
Or	Grenat	AmÃ©thyste	BÃ©ryl

D'après le repérage sur la carte du BCMM, le permis minier appartient à Sieur Pierre Edmond (1) et (2).
Crédit photo : M.R et T.N

LA GENDARMERIE EN ESCORTE

Sur les lieux, des éléments armés, issus des forces de l'ordre, assurent la sécurité du site. Ils escortent les ressortissants chinois dans leurs déplacements. La population, elle, ne peut plus circuler librement comme auparavant sur certaines zones, notamment du côté des lieux d'installation des Chinois. *« Avant, on passait là pour aller traverser la rivière. Maintenant, c'est interdit. »* Dinoh, pêcheur, baisse la voix : *« Avant, on traversait ici pour aller de l'autre côté. Maintenant, ils nous interdisent le passage. Même la rivière ne nous appartient plus. »*

La présence d'un dispositif sécuritaire d'une telle ampleur, malgré que l'exploitation n'ait pas encore commencé et malgré que les autorisations soient en attente laisse entendre des zones d'ombres qui ne pourraient s'expliquer

que par des suspicions de corruption de haut niveau. Pourquoi une protection armée pour une activité qui n'a pas encore commencé officiellement ? La mairie de Kelilalina a pourtant émis une lettre de suspension le 26 février 2026, exigeant la présentation d'autorisations officielles avant toute exploitation. Mais les machines restent en place.

UN DÉPUTÉ AU CENTRE DES SOUPÇONS

Officiellement, le député Hajaniaina Dinah, élu à Ifanadiana, nie toute relation avec les exploitants chinois. À l'Assemblée nationale, il a déclaré ne pas les connaître. Pourtant, en janvier 2026, lors d'un accident de la route à Ranomafana, il les aurait appelés directement pour mobiliser leurs engins afin de dégager la chaussée. Sur le terrain, les habitants observent ses va-et-vient réguliers vers le site minier. « Il



On fait cuire avec cette eau. On lave nos enfants dedans. S'ils salissent la rivière, que deviendrons-nous ?... Si la rivière meurt, nous mourrons avec elle

dit qu'il n'est pas pour l'exploitation. Mais il vient souvent. » Des sources anonymes affirment que lorsqu'on pose des questions, la consigne serait de renvoyer vers le Ministère des Mines. Dans une commune où beaucoup redoutent des représailles, peu osent parler à visage découvert. Dans la commune, beaucoup chuchotent. Peu parlent ouvertement. « Il est puissant. On ne veut pas d'ennuis. »

Par rapport aux procédures autorisant les travaux de construction de routes locales, la population de Kelilalina affirme les avoir "acceptées" publiquement, par crainte. "On accepte malgré nous", confie un membre de la jeune génération locale. Des opposants affirment avoir été victimes de pressions ou de poursuites judiciaires après des commentaires sur les réseaux sociaux. Le faisceau d'indices ainsi relatées nourrit le soupçon d'une orchestration locale, que des gens lient à une volonté de faciliter le processus d'octroi d'autorisation pour l'exploitation aurifère.

DES TRAVAILLEURS LOCAUX MARGINALISÉS

Les exploitants chinois auraient recruté des ouvriers locaux pour le transport de matériaux, à raison de 10 000 ariary par

jour. Plusieurs témoignages font état de retards de paiement et d'horaires dépassant largement ceux convenus (7h-17h). " On travaillait jusqu'à tard dans la nuit. Et le salaire ne correspond pas à l'horaire de travail " confient des jeunes. L'emploi local, promis comme retombée positive, reste marginal. La loi impose 80% de main-d'œuvre malgache et un plan social validé avant une exploitation minière, tel que nous l'avons mentionné plus haut. Aucun plan RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) n'a été présenté publiquement. Il s'agit, on le rappelle, d'un outil de pilotage stratégique traduisant les engagements durables en actions concrètes, structuré autour des piliers environnementaux, sociaux, économiques et de gouvernance. Un des critères requis par le code minier, dans le cadre d'exploitation minière. Dans ce contexte, le maire de Kelilalina réclame au minimum un tranom-pokonolona et la réhabilitation du terrain de football. Pour l'instant, rien.

UNE RIVIÈRE EN SURSIS

La Namorona n'est pas qu'un cours d'eau. Elle est la cuisine, la salle de bain et le champ irrigué des villages environnants. L'exploitation aurifère, surtout mécanisée, risque d'entraîner pollution, turbidité et contamination, la dégradation du lit de la rivière. " On fait cuire avec cette eau. On lave nos enfants dedans. S'ils salissent la rivière, que deviendrons-nous ? " confie la population d'Anosy. " Si l'eau devient boueuse, on fait comment pour cuisiner ? " demande Marie. " Si la rivière meurt, nous mourrons avec elle ", déplore-t-elle.



Dans les villages environnants, la peur a remplacé la colère. Crédit photo : M.R et T.N



L'exploitation aurifère risque de polluer la rivière Namorona. Crédit photo : M.R et T.N

Selon la loi 2023-007 portant code minier, dans ses articles 252 et 253, tout titulaire de permis minier ne peut commencer une activité minière sans l'obtention d'une autorisation environnementale ou de permis environnemental, selon le cas. A cet effet, le commencement des travaux d'exploitation et éventuellement, de nouvelles recherches, en vertu d'un PE, requiert un document d'Etude d'Impact Environnemental (EIE). Ces articles imposent ainsi aux exploitants de détenir une approbation des engagements contenus dans le document de Programme d'Engagement Environnemental (PEE), avant de commencer les travaux de recherche ou d'exploitation. Pourtant, dans le cas de Kelilalina, les ressortissants chinois se sont déjà installés, sans aucun dossier d'après les propos du maire de Kelilalina. Des sources auprès de la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable de Vatovavy, tel que nous l'avons annoncé, confirment cette indication. Ce n'est qu'environ cinq mois après l'installation qu'ils procèdent à la régularisation des papiers, en menant une procédure de transformation de permis appartenant à Maleck Jamil Sikafoson. Est-ce une simple coïncidence mais, malgré la lettre de suspension émise par la mairie de Kelilalina, au mois de février 2026, le processus n'est entamé qu'après notre descente sur terrain, menée dans le cadre de notre investigation.

BEAUCOUP DE QUESTIONS, PEU DE RÉPONSES

Sur le terrain, les paroles des notables sont respectées auprès des villages. A titre d'exemple, le notable d'Ankerana a donné sa bénédiction contre rémunération pour la construction de route. Les Chinois ont ainsi installé les engins sur le terrain appartenant au maire de Kelilalina et ont entamé les travaux. Une fois, la route dégagée, les Chinois voudraient poursuivre cette pratique pour le cas de l'exploitation. Pour cela, d'autres notables, tel que celui de Fotsialanana, une localité concernée par l'exploitation refuse de cautionner l'exploitation. Les tensions coutumières s'ajoutent ainsi aux incertitudes juridiques.

Les exploitants sont arrivés sans documents officiels, toujours selon le maire de Kelilalina. Ils auraient entamé des démarches de régularisation après coup. La mairie affirme maintenir la suspension tant qu'aucune autorisation claire n'est présentée. Pourtant, les installations restent en place, sous protection armée. À Kelilalina, le silence est devenu une stratégie de survie. Dans cette commune enclavée, où le développement est un mot souvent brandi en période électorale, l'or de la Namorona pourrait enrichir quelques-uns – et appauvrir durablement ceux qui en dépendent chaque jour. L'exploitation n'a pas officiellement commencé. Mais la fracture, elle, est déjà bien visible.

L'exploitation n'a pas encore commencé officiellement. Mais les champs sont détruits, la route est tracée, les machines sont installées, la population est divisée, la peur s'est installée. Au regard de la Loi 2023-007 portant code minier, les conditions légales ne sont pas réunies. L'installation actuelle est manifestement en contradiction avec le Code Minier malagasy. Pour les habitants d'Anosy, le débat n'est pas technique. Il est simple. " Est-ce que l'or vaut plus que notre eau ? " La Namorona continue de couler. Pour combien de temps encore – claire ? La réponse à cette question demeure dans le camp des autorités compétentes. Que la tolérance zéro en matière de lutte contre la corruption soit effective sur le territoire national, dont la localité d'Anosy, commune de Kelilalina, district d'Ifanadiana, région Vatovavy.

- **POLYCLINIQUE D'ILAFY** : prise en charge de luxe contre facture salée pour l'Etat
- **CARBURANT D'ÉTAT** : quand les bureaux roulent et la sécurité cale

SOCIAL



La Polyclinique d'Ilafy fait partie d'une vingtaine d'établissements agréés dans le cas du dispositif PESA. Crédit photo : Photos fournies

POLYCLINIQUE D'ILAFY: PRISE EN CHARGE DE LUXE CONTRE FACTURE SALÉE POUR L'ÉTAT



NADIA **RAONIMANALINA**
Enquête menée en 2024

Opérations à plusieurs dizaines de millions d'ariary, analyses suspendues dans certains laboratoires publics faute de paiement de l'État. Derrière la prise en charge " gratuite " dont bénéficient certains agents publics se cache un système complexe où médecins, cliniques privées et administration financière s'entremêlent. Au bout de la chaîne, la facture est payée par un acteur invisible : le contribuable. Une situation qui soulève une question centrale : pourquoi l'argent public finance-t-il des soins qui pourraient être réalisés dans les hôpitaux publics ?

Rakoto (nom d'emprunt) est fonctionnaire depuis 27 ans. Lorsqu'il ressent des douleurs persistantes, il décide de consulter à l'hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA) à Anosy. Le diagnostic tombe rapidement : un problème de prostate. Le médecin généraliste qui l'examine l'oriente vers un spécialiste. Après plusieurs consultations, l'urologue confirme qu'une opération chirurgicale est nécessaire. Avant l'intervention, une série d'exams doit être réalisée.

C'est à ce moment que le médecin lui conseille de se rendre à la polyclinique d'Ilafy pour effectuer les analyses et poursuivre la prise en charge. Selon le spécialiste, la clinique dispose d'équipements performants et les procédures administratives y sont plus simples pour les fonctionnaires. Rakoto accepte. L'opération se déroule sans incident. La facture finale atteint

47 900 000 ariary. A la sortie de l'hôpital, le patient ne paie rien : l'intervention a été entièrement prise en charge par l'État.

RASOA TOUJOURS UN NOM D'EMPRUNT RACONTE UNE EXPÉRIENCE SIMILAIRE.

Après des analyses réalisées à l'HJRA, les médecins diagnostiquent un goitre. Une intervention est nécessaire. À l'hôpital public, l'opération pourrait être réalisée pour 5 millions d'ariary, mais les frais seraient à la charge de la patiente.

Son médecin lui propose alors une autre option : se faire opérer à la polyclinique d'Ilafy. Dans ce cas, la prise en charge serait totale pour les fonctionnaires. Une proposition alléchante pour dame Rasoa qui choisit sans hésiter la polyclinique. Le devis initial atteint 65 millions d'ariary. Mais après l'opération, la facture finale s'élève à 25 millions d'ariary, entièrement réglée par l'État.

“ Nous reconnaissons que nous n’avons rien payé mais on s’est demandé pourquoi on ne priorise par les hôpitaux publics. Il faudrait alléger les procédures de remboursements ”, confie la patiente.

Pourquoi les fonctionnaires choisissent la polyclinique que les hopitaux publics? Pour certains patients, la réponse est simple : la qualité des services.

Une jeune mère ayant accouché à la polyclinique d’Ilafy en 2023 se souvient de son séjour. “ On se croirait dans un hôtel cinq étoiles. J’étais traitée comme une princesse ”. Son accouchement a coûté 9 763 166 ariary à l’État malagasy.

D’autres documents consultés montrent également des devis élevés. Une facture proforma pour une opération de kystectomie rénale droite s’élève à 40 290 000 ariary.

UN MÉCANISME DE REMBOURSEMENT LOURD ET NON ÉQUITABLE

La polyclinique d’Ilafy fait partie d’une vingtaine d’établissements agréés dans le cadre du dispositif dénommé Prestations des établissements sanitaires agréés ou PESA. On y retrouve notamment le CENHOSQA, le CHU HJRA, le CHU Joseph Raseta Befelatanana, la clinique Mpitsabo Mikambana MM 24/24, l’Institut Médical de Madagascar et la clinique Village des Jeux à Ankorondrano.

Ces établissements peuvent fonctionner selon deux systèmes : la prise en charge directe, où le patient n’avance aucun frais

ou le remboursement, où le patient doit payer puis attendre le remboursement de l’État.

Dans les hôpitaux publics, ce second système est souvent appliqué. L’État prend en charge 70 % des médicaments, tandis que les 30 % restants restent à la charge du patient. Les démarches administratives peuvent être longues, ce qui pousse de nombreux fonctionnaires à privilégier les cliniques privées où la prise en charge est immédiate.

En théorie, chaque fonctionnaire peut choisir librement son établissement de soins. Mais dans la pratique, ce choix est souvent influencé par le médecin traitant.

Un interne des hôpitaux ayant également travaillé à la polyclinique d’Ilafy accepte de témoigner sous anonymat. Selon lui, certains médecins encourageraient les patients à se faire hospitaliser dans cette clinique privée. “ Les médecins bénéficient d’environ 10 % du montant de la facture pour chaque patient hospitalisé, en plus de leur rémunération mensuelle ”, témoigne ce personnel soignant. Selon ce même médecin, les factures de la polyclinique d’Ilafy seraient réglées par le Trésor public dans un délai de trois à six mois.

Andry Nirina Rajaofetra, directeur général du Trésor public au moment où cette investigation a été effectuée réfute ces allégations. Selon lui, toutes les cliniques sont traitées de manière égalitaire. “ Que ce soit la polyclinique ou les autres cliniques qui prennent en charge les fonctionnaires, toutes sont traitées de la même manière.

Les paiements sont effectués selon l’ordre d’arrivée des dossiers et en fonction de la disponibilité de la trésorerie ”. Et ce haut responsable de préciser “ qu’à leur niveau lui et ses collègues de la trésorerie n’ont reçu aucune directive les intimant à privilégier la polyclinique”.

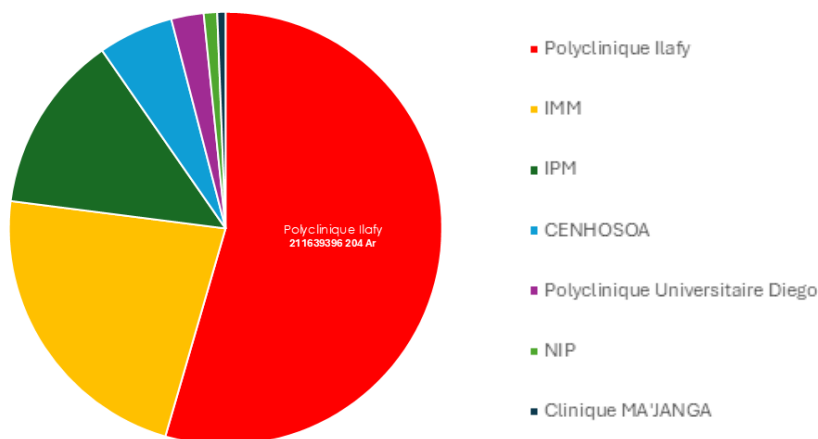
PATIENTS, VICTIMES COLLATÉRALES DES IMPAYÉS DE L’ETAT

Les tensions autour du financement des soins ne se limitent pas aux cliniques. Le 22 mars 2024, l’Institut Pasteur de Madagascar suspend la prise en charge des fonctionnaires pour certaines analyses. 21 octobre 2024. La suspension de la prise en charge des fonctionnaires auprès de l’Institut Pasteur de Madagascar (IPM) ayant pris effet au mois de mars 2024 n’est pas encore levée. Cela fait près de sept mois que cette décision a été prise par les dirigeants de l’établissement. “ C’est une décision purement économique et financière et non politique”, avoue un responsable de l’IPM sous anonymat. Notre source répond ainsi au directeur général du Trésor, Andry Nirina Rajaofetra quand ce dernier parle “ d’un choix des dirigeants l’Institut Pasteur de Madagascar. Nous essayons de payer nos arriérés périodiquement. Il y a des établissements qui acceptent de prendre en charge les patients malgré le retard de paiement, il y a ceux qui suspendent cette prise en charge”.

“ L’incapacité de l’Etat à payer ses arriérés n’est pas sans conséquences fâcheuses sur notre établissement. Les impayés de l’Etat sont exorbitants. L’établissement s’essouffle. Ce n’est aucunement un forcing mais c’est la logique des choses. ”, scande notre interlocuteur au téléphone.

Selon les informations, une convention aurait été établie entre l’Etat malagasy et l’IPM dans laquelle il aurait été stipulée noir et blanc que le délai de paiement ne devrait pas dépasser un seuil. “ L’Etat a sept fois rompu cette convention. A la 8ème fois, nous avons pris cette décision de suspension. On a choisi de ne pas travailler avec l’Etat malagasy, car nous pensons que l’IPM a largement fait crédit à l’Etat”. Notre interlocuteur de persister que cette collaboration reprendra lorsque l’Etat malagasy s’acquittera de ses dettes dont le montant n’a pas été mentionné. “Même si cela durera dix ans, on campera

Comparaison de dépenses cumulées par établissement 2021 - 2025



Le Polyclinique d’Ilafy concentre à lui seul plus de 54% du total des dépenses cumulées entre 2021 et 2025



sur notre résolution. Nous préférons travailler avec le privé même si on gagne peu”, martèle notre source.

À la question d'une possibilité de privilèges accordés à la polyclinique d'Ilfafy dans ce domaine, cette même source évoque "que ce n'est pas impossible". Selon les informations, la polyclinique d'Ilfafy solliciterait même les services de l'Institut Pasteur de Madagascar. " La polyclinique sollicite notre laboratoire pour effectuer des prélèvements et des analyses. En tant que sous-traitant, nous avons remarqué une hausse de flux d'analyses requiert par cette clinique depuis un certain moment".

Pourtant il n'existe aucune traçabilité du nom de l'IPM sur les factures de la polyclinique d'Ilfafy. Et l'éventualité d'une surfacturation n'est pas à écarter. Dans ce système, plusieurs acteurs semblent tirer avantage de la situation. Les fonctionnaires bénéficient de soins entièrement pris en charge. Les cliniques privées voient leur activité augmenter. Certains médecins pourraient percevoir des commissions selon certaines sources. Mais au bout de la chaîne, la facture est réglée par des auteurs invisibles : les contribuables malagasy.

Contacté par téléphone, un responsable de la polyclinique d'Ilfafy a demandé l'envoi d'un courrier électronique. Un courriel a été envoyé le 12 février 2025 à l'endroit de la responsable de la relation publique et de l'assistante de la polyclinique

comme convenu. Mais au moment de la publication de cet article, aucune réponse n'a été reçue.

LA CONFIRMATION DES CAS DE LA COUR DES COMPTES

Dans un rapport n°34/26-adm/audit/ro/mef portant sur l'audit du ministère de l'Économie et des Finances, il est mis en évidence " une concentration très élevée des flux au profit d'un nombre limité d'établissements sanitaires. En particulier, l'établissement "Polyclinique Ilfafy" concentre à lui seul plus de 54 % du total cumulé (2021–2025). La part de cet établissement progresse fortement dans le temps (jusqu'à 60 % pour 2023 et 2025) ".

Un tableau comparatif des dépenses liées aux frais médicaux payés indique que le montant versé à la Polyclinique d'Ilfafy, à elle seule, s'élève à 191 908 194 491 ariary au total.

Dans ce même tableau, le ministère de l'Économie et des Finances a alloué 21 806 207 501 ariary au Centre hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA) sur la période 2021 à 2025.

Toujours selon cet audit, la Cour des comptes souligne que " les tarifs pratiqués par la Polyclinique d'Ilfafy sont deux à trois fois supérieurs à ceux des autres établissements sanitaires pour des prestations identiques ".



les tarifs pratiqués par la Polyclinique d'Ilfafy sont deux à trois fois supérieurs à ceux des autres établissements sanitaires pour des prestations identiques

Tableau 1 : Dépenses de frais médicaux payés sur C/46778

ETABLISSEMENT SANITAIRE	2021	%	2022	%	2023	%	2024	%	2025 (Fin septembre)	%
POLYCLINIQUE ILAFY	19.750.952.665,00	43%	31.642.675.065,00	47%	45.989.753.060,00	60%	59.483.616.052,00	55%	54.772.399.362,00	60%
IMM	9.925.929.911,00	22%	15.928.213.649,00	23%	11.997.643.912,00	16%	19.996.952.027,00	19%	29.685.226.924,00	33%
IPM	9.930.764.409,00	22%	16.581.449.168,00	24%	11.200.724.630,00	15%	14.049.968.729,00	13%	N/0	N/0
CENHOSOA	4.162.246.600,00	9%	1.472.266.500,00	2%	4.253.731.700,00	6%	8.720.956.701,00	8%	3.197.006.000,00	4%
POLYCLINIQUE UNIVERSITAIRE DIEGO	662.700.317,34	1%	1.167.164.478,95	2%	1.281.692.312,84	2%	3.176.410.792,48	3%	3.120.500.937,18	3%
NIP	1.254.975.000,00	3%	813.315.000,00	1%	699.885.000,00	1%	1.071.340.000,00	1%	46.810.000,00	0,1%
CLINIQUE MA'JANGA	326.400.000,00	1%	357.600.000,00	1%	661.200.000,00	1%	1.038.000.000,00	1%	679.200,00	0%
TOTAL GENERAL	46.013.968.902,34	100%	67.962.683.860,95	100%	76.084.630.614,84	100%	107.537.244.301,48	100%	90.822.622.423,18	100%

Sources: <https://www.ccomptes.mg/fr/rapports/publics>

L'analyse des données financières consolidées sur la période 2021 à fin septembre 2025 met en évidence une concentration très élevée des flux au profit d'un nombre limité d'établissements sanitaires. En particulier " POLYCLINIQUE ILAFY " concentre à lui seul plus de 54% du total cumulé (2021-2025). La part de cet établissement progresse fortement dans le temps (jusqu'à 60% pour les 2023 et 2025). Avec l'établissement IMM, les deux établissements représentent environ 77% des flux.

À titre de comparaison, le coût d'une séance d'hémodialyse au CENHOSOA est de 400 000 ariary, montant conforme à celui indiqué sur les factures. À la Polyclinique d'Ilafy, une séance d'hémodialyse est annoncée à partir de 380 000 ariary. Toutefois, les factures font apparaître un coût de 900 000 ariary par séance. Selon le rapport, la Polyclinique d'Ilafy enregistre en moyenne 400 séances d'hémodialyse par mois, soit une facturation mensuelle de 360 000 000 ariary.

La Cour des comptes indique par ailleurs que " 1 000 séances d'hémodialyse réalisées au CENHOSOA plutôt qu'à la Polyclinique d'Ilafy auraient permis d'économiser 400 000 000 d'ariary et auraient pu permettre l'acquisition d'un à deux appareils neufs d'hémodialyse ". L'audit relève également un manque de précision dans la tarification appliquée par la Polyclinique d'Ilafy.

Tableau 2 : Comparaison des tarifs des soins médicaux

SOINS/ PRESTATION	ETABLISSEMENTS	PRIX PRÉVUS DANS LA CONVENTION (en Ariary)	PRIX SUR LES FACTURES (en Ariary)
Pack Opérations césariennes non compliquées (kit d'opérations, produits anesthésiques, opération proprement dite)	CENHOSOA	800.000	800.000
	POLYCLINIQUE ILAFY	A partir de 330.000	5.500.000 (moyenne)
Hémodialyse	CENHOSOA	400.000/ SEANCE	400.000/ SEANCE
	POLYCLINIQUE ILAFY	A partir de 380.000	900.000/ SEANCE
Scanner cérébral	IMM	209.000	325.000
	POLYCLINIQUE ILAFY	A partir de 230.000	825.000
Consultation médicale générale	CENHOSOA	20.000/ VISITE	20.000/ VISITE
	POLYCLINIQUE ILAFY	A partir de 15.000	50.000/ VISITE
Consultation médicale spécialisée	CENHOSOA	40.000/ VISITE	40.000/ VISITE
	POLYCLINIQUE ILAFY	A partir de 60.000	130.000/ VISITE
Radiographie thoracique (face et profil) avec interprétation	NIP	50.000	50.000
	POLYCLINIQUE ILAFY	160.000 non listé dans annexe	160.000

Sources: <https://www.ccomptes.mg/fr/rapports/publics>

En effet, l'examen des arrêtés d'agrément montre que, pour l'ensemble des établissements sanitaires agréés, à l'exception de la Polyclinique d'Ilafy, les prix de chaque soin ou prestation médicale sont expressément définis, sous forme de montants fixes ou de fourchettes tarifaires strictement encadrées.

En revanche, l'arrêté d'agrément de la Polyclinique d'Ilafy ne comporte aucune tarification précise des soins et prestations médicales. Il se limite à des mentions indicatives de type " à partir de ", sans encadrement des prix ni définition de seuils maximaux.

Une telle situation est de nature à favoriser des pratiques tarifaires discrétionnaires, souligne la Cour des comptes.

En guise de recommandations, La Cour des comptes préconise que " les tarifs applicables aux offres de soins des établissements sanitaires agréés soient fixés de manière précise par les arrêtés interministériels d'agrément et figurent en annexe desdits arrêtés ".

Rakoto n'a rien payé. Rasoa non plus. Mais quelque part, la facture existe bel et bien. Elle ne porte pas leur nom, mais celui de millions de contribuables malagasy, absents de la salle d'opération comme

des décisions qui engagent pourtant leurs ressources. Et dans ce système où chacun semble trouver son compte, une question persiste : qui, au final, en contrôle réellement le coût ?

Parce que derrière les chiffres et les témoignages, une réalité s'impose : l'État finance à prix fort des soins qu'il peine à assurer dans ses propres structures. Faute de régulation et de transparence, ce système entretient une médecine à deux vitesses. L'une publique, fragilisée, l'autre privée, prospère, avec, au centre, une même source de financement : l'argent du contribuable.



A L'AFFICHE

Plongez au cœur de l'actualité avec des enquêtes inédites et des analyses d'experts

DÉCOUVREZ LES ÉMISSIONS « MALINA, FOCUS »



Episode n° 4 : LTP Anivorano Nord, une école sans murs inaugurée pour 84 millions d'Ariary

bit.ly/4tFZx7Q

Harynah Ramanantsoa, journaliste et Liantsoa Rakotoarivelo, chargée de projet éducation TI-MG, mettent en lumière les soupçons de détournement de denier public au sein de la construction d'un lycée technique à Anivorano Nord. Plus de 50 millions d'Ariary du budget alloué au lycée ont été dépensés en toute opacité alors que les élèves étudient dans des conditions précaires.



Episode n°5 : L'immunité parlementaire

bit.ly/4tA94NA

Rova Andriantsileferintsoa, journaliste et Larry Andriantseheno, juriste, explorent l'étendue de la protection offerte par l'immunité parlementaire aux députés. Une analyse disséquant les faiblesses de la loi face à l'immunité parlementaire.



Episode n°6 : Projet autoroute Antananarivo-Toamasina : Derrière la vitrine politique, des fractures humains et environnementales

urlr.me/389jRv

Huit kilomètres d'autoroute inaugurés en grande pompe lors du 45^e sommet de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC). Mais pour les habitants déplacés, les paysans privés d'une partie de terres cultivables, ou encore les familles confrontées à l'érosion et à la destruction de leur environnement immédiat, cette autoroute ne rime pas forcément avec progrès. Elle sous-entend aussi pertes et incertitudes.

EXPLOREZ NOS FILMS D'INVESTIGATION



Politique à Madagascar : «Un pouvoir masculinisé» ?

urlr.me/VWUunH

Ce documentaire explore les enjeux du financement politique à Madagascar et met en lumière les inégalités d'accès aux ressources électorales qui peuvent freiner la participation des femmes à la vie politique. À travers des témoignages, des analyses et des regards croisés d'experts, le film invite à réfléchir à une question essentielle : le pouvoir politique à Madagascar est-il encore majoritairement masculin ?



«CSB VALAMATY» : Symbole de désillusion et mémorial des mères mortes en couches.

urlr.me/9PDsRQ

À Amboangivy, le jour de donner la vie est trop souvent le jour où l'on perd la sienne. Dans ce village enclavé, les malades et les parturientes sont transportées sur des brancards, à pied, pendant quatre à six heures, avant d'atteindre la première structure sanitaire. Voilà près de six ans que les habitants d'Amboangivy, attendant l'ouverture d'un Centre de Santé de Base « manarapenitra ». Un chantier commencé, financé par des fonds publics, est resté figé à l'état de fondations.

ÉCOUTEZ NOS PODCASTS



Menabe : détournements et fraudes autour de la «caisse école»

urlr.me/Uc53VT

La situation du secteur éducatif dans la région de Menabe est alarmante. La gestion de la « caisse école » y est fortement remise en cause, plongeant les établissements dans de graves difficultés. La falsification de factures et le détournement de ces ressources seraient devenus des pratiques courantes.



Ramosse Tongobolo : L'Enseignement à Madagascar, un « Grand Corps malade »

urlr.me/NbJpf3

Ils se qualifient de « Ramosse tongobolo ». Ce sont des enseignants et enseignantes qui, sous un silence pesant, osent dénoncer sous couvert de l'anonymat le dysfonctionnement d'un système éducatif, gangrené par la politisation de l'administration, la corruption et le chantage.



La corruption sexuelle

urlr.me/rkMFNE

Rêves brisés, déscolarisation précoce, abandon des études... tels sont les effets dévastateurs de la corruption sexuelle dans les établissements scolaires. Sous la menace de représailles sur leurs résultats, ou dans l'espoir d'obtenir de meilleures notes pour échapper à la précarité, des élèves deviennent victimes du chantage exercé par certains professeurs ou directeurs d'école.

Suivez-nous sur www.malina.mg et sur Malina pour plus d'enquêtes, d'analyses et de reportages exclusifs.



Du budget à la pompe, les ressources se concentrent au niveau central au détriment des services opérationnels. Crédit photo : AR et NL

CARBURANT D'ÉTAT : QUAND LES BUREAUX ROULENT ET LA SÉCURITÉ CALE



L.N
A.R

À Mahajanga, les patrouilles s'organisent au rythme des dons de carburant de la municipalité. Pendant que les agents sillonnent la ville avec des moyens limités, les documents budgétaires de l'État révèlent une tout autre réalité : celle d'une répartition inégale des ressources, où les services de terrain peinent à faire le plein pendant que les instances centrales concentrent l'essentiel des dotations.

1 3h45. La chaleur est presque suffocante sur la promenade du village touristique de Mahajanga. Sous ce soleil de plomb, la scène semble irréelle : derrière un pick-up de la gendarmerie, roulant sous le zénith, des agents en tenue scrutent l'horizon avec sérieux. Ils ne sont pas là pour profiter du soleil, mais pour effectuer leur ronde de sécurité.

Durant le mois de Ramadan, les agressions ont tendance à se multiplier dans la ville. Pour y faire face, le maire de Mahajanga, en collaboration avec les forces de l'ordre, a décidé d'intensifier les patrouilles. " Nous travaillons en étroite collaboration avec la Police Nationale et la Gendarmerie. En certaines périodes de l'année comme les vacances scolaires, les

fêtes de Noël et de fin d'année ou le mois de Ramadan ; nous multiplions les rondes afin de maintenir au maximum la sécurité de la ville ", explique le maire Heriniaina Tia Solofomanga.

Cette collaboration repose notamment sur un don de carburant de la mairie aux forces de l'ordre. " Le maintien de la sécurité est le mandat de la ville. Même si nous ne disposons pas d'une grande quantité de carburant, nous nous serrons la ceinture pour aider les forces de l'ordre ", précise le responsable municipal.

Pourtant, malgré les efforts conjoints de la mairie et des forces de l'ordre, les incidents se multiplient. À la fin du mois de février, une femme a déjà été victime



d'un vol à l'arraché dans une rue très fréquentée de Mahajanga, et un corps sans vie a été retrouvé en banlieue. Ces événements tragiques rappellent que la sécurité reste un défi quotidien pour la ville et justifient la décision de la mairie de renforcer ses mesures de prévention et de surveillance.

La municipalité prévoit désormais d'intensifier les patrouilles et d'allouer davantage de ressources, même limitées, pour garantir une présence policière visible dans les zones sensibles. L'objectif est clair : assurer à la population une sécurité renforcée, tout en soutenant les forces de l'ordre dans leurs missions.

CONTRIBUTION MUNICIPALE AUX MOYENS LIMITÉS

Mahajanga est l'une des grandes villes de Madagascar. Face à la recrudescence de l'insécurité, le maire avait annoncé en février 2025 l'allocation mensuelle de trois millions d'ariary pour l'achat de carburants aux forces de l'ordre. Pourtant, dans la pratique, cet engagement s'est révélé difficile à tenir. *" J'avoue que je ne suis pas parvenu à maintenir cette somme chaque mois. J'alloue l'aide mensuelle en carburant aux forces de l'ordre en fonction des nécessités et des contraintes de la ville "*, a-t-il confié lors d'un entretien en fin décembre 2025. Dans le cadre de ce partenariat, les forces de l'ordre transmettent chaque jour un rapport à la mairie sur les rondes effectuées. Ce rapport contient, les quartiers où les rondes ont été effectuées ainsi que les agents responsables lors de ces descentes.

Cet exemple soulève une question plus large : de quels moyens disposent réellement la Police Nationale et la Gendarmerie pour assurer leur mission sur le terrain ?

DES MILLIARDS EN MILLIERS

Pour y répondre, les journalistes Malina ont exploité les sources ouvertes disponibles dans le site du ministère de l'Économie et des Finances. Les Lois de finances initiales et rectificatives, composées de plusieurs centaines de pages en format PDF, y sont publiées. Grâce aux documents simplifiés comme



À Madagascar, la situation est telle que certains policiers doivent faire la manche afin de se déplacer pour accomplir leurs missions.

le " Budget des citoyens " et aux " Guide de lecture des lois des finances ", il a été possible de dresser un aperçu général de la tendance des dépenses publiques entre 2021 et 2026. En effet, l'Assemblée nationale et le Sénat examinent et adoptent la Loi des Finances qu'elle soit initiale ou rectificative proposée par le Gouvernement chaque année. Le budget adopté se chiffre en dizaine de milliers de milliards d'ariary comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 : récapitulatif des dépenses publiques du Cadre I Budget général entre 2021 et 2026(en milliards d'ariary)

Catégories de dépenses	Années					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Solde	2853,4	3237,6	3623,9	3814,5	3846,4	4852,8
Biens et services	448,6	517,4	542,3	573,2	504,7	518
Transferts et subventions	1882,6	1538,4	1826,9	1554,8	2251,0	1204,3
PIP Interne	1396,3	1542,9	2696,1	1262,5	2377,3	2042,1
PIP Externe	2606,1	3907,7	5610,4	3574,3	6159,9	7066,4
Autres Opérations nettes du Trésor		1198,8	565,1	390,2	860,6	933,5
Total dépenses	9.816,5	12.663	15.751	12.782,4	16.304,9	17.894

Source : Budget des citoyens 2021-2022-2023-2024-2025-2026, MEF

Comparé à celui de 2021, le budget consacré aux dépenses publiques de 2026 a quasiment doublé. Toutefois, il est difficile d'établir un lien entre ces chiffres qui donnent le tournis et les " allocations mensuelles " de la municipalité de Mahajanga aux forces de l'ordre. En effet, même si l'annexe 4 du tome 2 des Lois des finances publie les prévisions de dépenses de l'État " par institutions, par ministère, par programme par cadre et par destination ", les crédits alloués à l'achat de carburants ne sont pas clairement mis en exergue.

Cependant, un document annexe au projet de loi des Règlements de 2020, disponible sur le site a permis de comprendre que les dépenses liées à l'achat de " carburant et lubrifiant " correspond à la ligne budgétaire " 6131 " dans la catégorie " achat de biens et services " des " Opérations courantes hors solde " à l'instar de l'extrait dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Extrait de l'État des dépenses de fonctionnement, de solde et d'investissement du ministère de la Sécurité publique

Ministère - Mission - Programme	Crédit Primitif	LFR	Crédit définitif	Dépense	Disponible
DIRECTION REGIONALE DE LA SECURITE PUBLIQUE DE BOENY	529167000	59167000	43 000 000,00	42 927 442,63	72 557,37
3 - OPERATIONS COURANTES - HORS SOLDES					
RESSOURCES PROPRES	59167000	59167000	43 000 000,00	42 927 442,63	72 557,37
6131-Carburants et lubrifiants	20000000	20000000	20 000 000,00	20 000 000,00	0,00

Source : Ministère des Finances et du budget, <https://www.dgfag.mg/wp-content/uploads/2022/04/15-MSP.pdf>

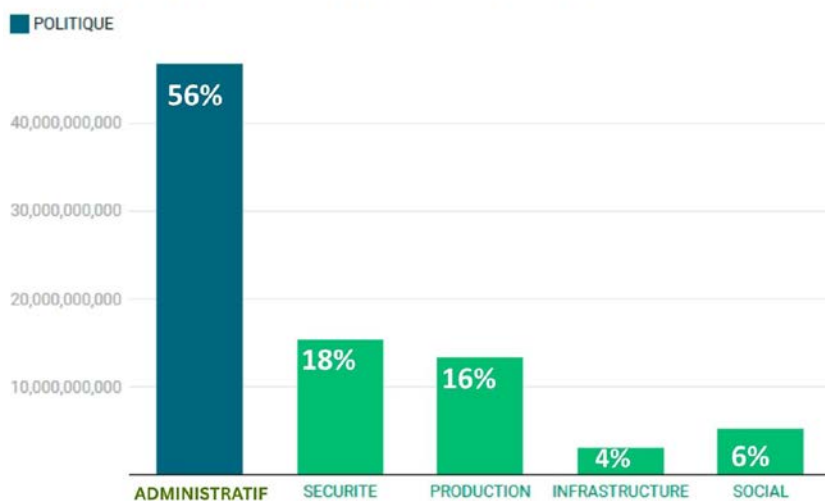
Ces documents riches en informations détaillent au centime d'ariary près les crédits alloués ainsi que les dépenses effectuées pour et par chaque institution, ministère, direction et service dans tout le territoire malgache. Il permet d'extraire les données sur la consommation en carburant de l'administration ainsi que la possibilité de réaliser une analyse approfondie.

UNE MACROCÉPHALIE BUDGÉTAIRE

Ces documents révèlent que l'administration malgache a dépensé **91,16 milliards d'ariary** en carburant et lubrifiant en 2020. Un budget réparti de façon inégale. En effet, le secteur administratif comme la Présidence, la Primature, l'Assemblée nationale et le Sénat ainsi que les organes constitutionnelles comme la Haute Cour Constitutionnelle, le Conseil de Fampihavanana Malagasy et la Haute Cour de Justice absorbent 56 % des dépenses. Ainsi, le crédit restant sont partagés par les autres secteurs dont 18 % à la sécurité, 16 % au secteur productif, 10% au social et à l'infrastructure.

Schéma 3 : comparatif du carburant alloué aux diverses institutions : politiques, sociales et sécuritaire

ATTRIBUTION EN CARBURANT PAR SECTEUR



Source: Projet de Loi de Règlement (PLR) 2020 de Madagascar

Si cette répartition inégale est frappante au niveau des différents secteurs, le constat est sans appel au sein de chaque institution et ministère. A titre d'illustration, la Direction Régionale de la Sécurité Publique de Boeny, a disposé 20 millions d'ariary de carburant en 2020, tandis que le Commissariat central de Mahajanga dispose de 5 833 000 ariary. Toutefois, des montants à neuf voire à dix chiffres sont alloués aux directions centrales. Le document intitulé "État des dépenses de fonctionnement, de solde et d'investissement" annexé au projet de loi des règlements 2020 disponible révèle par exemple que le cabinet du ministère de la Sécurité Publique bénéficie ainsi de 258 333 000 ariary en carburant, soit environ dix fois plus que les unités opérationnelles sur le terrain. Le PRMP (*Personne Responsable des Marchés Publics*) et la Direction des Affaires Financières et de la Logistique sont les postes les plus gourmands, avec respectivement 147 500 000 et 100 millions ariary alloués en carburant. En troisième position vient la Direction Générale de la Police Nationale qui dispose de 53 097 000 d'ariary en carburant.

Une répartition qui interroge, surtout quand ce sont les véritables agents de terrain qui affrontent chaque jour l'insécurité. À Madagascar, la situation est telle que certains policiers doivent faire la manche afin de se déplacer pour accomplir leurs missions. Le Maire de

Mahajanga témoigne : "Des fois, les membres des forces de l'ordre n'ont pas de carburant pour faire rouler leurs véhicules. Que pouvons-nous faire d'autre que de les aider?"

Pour les habitants, cette situation n'a rien de nouveau. Lorsqu'ils sollicitent la police pour un cambriolage ou tout autre problème d'insécurité, ils doivent souvent contribuer eux-mêmes au carburant nécessaire aux interventions. Un paradoxe quand on sait que le budget officiel du ministère pour le carburant s'élève à 1 388 409 800 ariary, une somme qui, bien mieux gérée, pourrait éviter ce type de difficultés.

Schéma 01 : répartition du budget carburant au sein de la Police Nationale

Sécurité Publique : L'Injustice du Carburant



Un ratio de 10 contre 1:
Le Cabinet reçoit 10 fois plus que le terrain.



Une dotation centrale massive qui concentre l'essentiel des ressources.



**DIRECTION
BOENY**
20 000 000 Ar

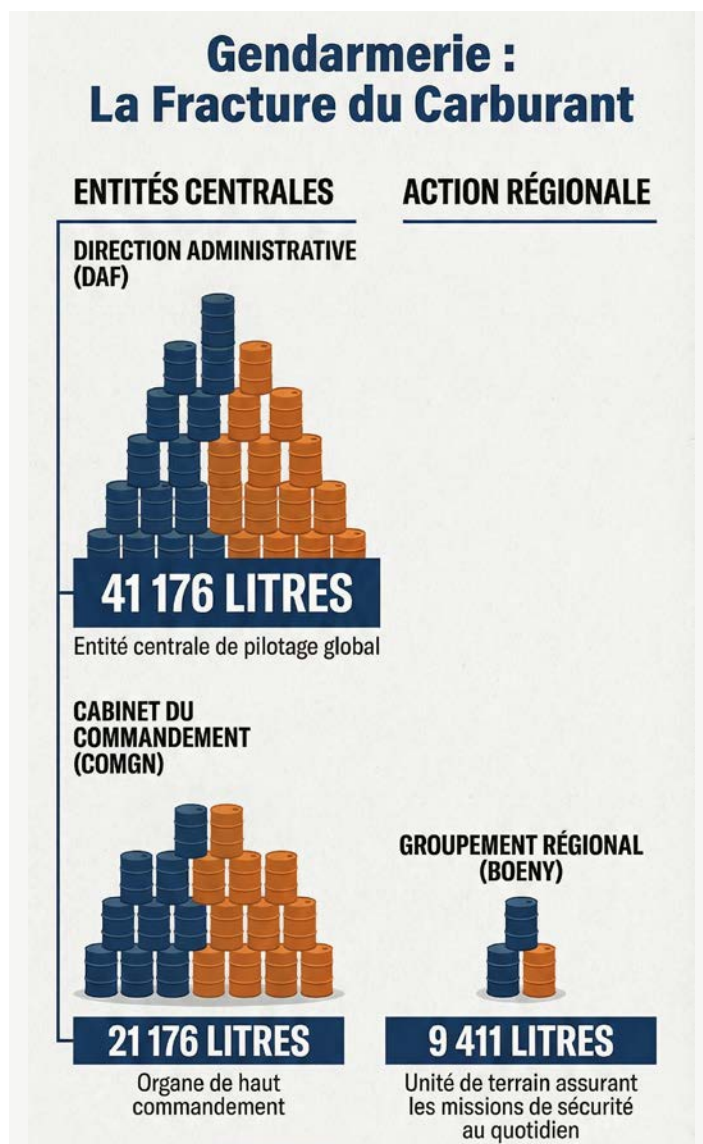


**COMMISSARIAT
MAHAJANGA**
5 833 000 Ar

Du côté de la Gendarmerie, la Circonscription de Mahajanga dispose d'un budget carburant de 36 millions d'ariary, et le Groupement de la Gendarmerie Nationale de Boeny de 32 millions, soit 68 millions d'ariary au total pour la région.

En prenant comme référence le prix moyen du carburant en 2019, soit 4 100 ariary le litre d'essence et 3 400 ariary le litre de gasoil selon l'Office Malgache des Hydrocarbures ; ce budget aurait permis d'acquérir environ 16 585 litres d'essence ou 20 000 litres de gasoil. Nous allons prendre comme hypothèse, la consommation la plus élevée pour une voiture utilitaire qui est de 15 litres aux 100 km. Cela représente respectivement 109 460 km avec l'essence et 132 000 km avec du gasoil parcourus, soit une centaine de tours de la région Boeny, dont la superficie est d'environ 31 000 km².

Sur le papier, les moyens semblent donc suffisants. Toutefois, les critères de la répartition de ces ressources entre l'administration centrale et les services territoriales décentralisées soulèvent des questions. À titre d'illustration, la Direction Administrative et Financière (DAF), du Secrétariat d'État à la Gendarmerie est dotée de 140 millions d'ariary en carburant, et le Cabinet du Commandement de la Gendarmerie Nationale (COMGN) 72 millions d'ariary : des montants sans commune mesure avec ce dont disposent les unités de terrain. Que ce soit pour le Ministère de la Sécurité Publique ou pour le Secrétaire d'État de la Gendarmerie, le constat est le même, des sommes trop importantes accordées aux bureaux centraux tandis que les agents sur terrain peinent à joindre les deux bouts.



INSTITUTIONS POLITIQUES VS INSTITUTIONS SOCIALES : UN ÉCART RÉVÉLATEUR

Cette logique de répartition dépasse le seul secteur sécuritaire. À l'échelle nationale, c'est l'Assemblée nationale qui bénéficie du budget carburant le plus élevé, devant le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère de la Défense. Le ministère de la Santé publique, quant à lui n'a qu'une dotation de **905 492 000 ariary**.

Dans un pays comme Madagascar, où l'accès aux soins reste difficile et où de nombreux malades doivent parcourir des kilomètres dans des conditions extrêmes, il est surprenant de constater que le Sénat et l'Assemblée nationale disposent respectivement de **3 537 600 000** et **16 294 894 000 ariary** en carburant.

Avec son budget, le ministère de la Santé publique pouvait se procurer 218 000 d'essence. Sur cette quantité, 88 488 litres, soit 362 806 000 ariary, sont alloués au cabinet du ministère, tandis que les directions régionales, comme celle de l'Androy, ne disposent que de **5 761 000 ariary**, malgré les défis sanitaires majeurs auxquels elles sont confrontées.

Cet écart considérable entre le carburant attribué au cabinet central et celui disponible pour les agents de terrain illustre bien les problèmes structurels du secteur sanitaire à Madagascar. Parmi ces défis, le coût du transport médical est particulièrement frappant. Le service d'ambulance reste si onéreux que les familles doivent souvent recourir à des moyens de fortune pour acheminer leurs proches vers les établissements de santé. Un simple déplacement peut coûter au minimum **70 000 ariary**, une somme que de nombreux Malgaches ne peuvent pas se permettre.

Cette situation met en lumière une réalité alarmante : les ressources essentielles, comme le carburant, sont concentrées au niveau central, au détriment des services directement en contact avec la population, compromettant l'accès aux soins et la capacité de réponse aux urgences sanitaires.

L'analyse de la répartition des budgets carburant à Madagascar révèle une tendance structurelle persistante : les ressources se concentrent au niveau des instances administratives et politiques centrales, au détriment des services opérationnels qui en ont le plus besoin sur le terrain. Que ce soit dans la sécurité publique ou dans la santé, les structures au contact direct de la population se retrouvent en bas de l'échelle des dotations.

Cette réalité budgétaire, documentée et chiffrée, mérite d'être portée au débat public. Car derrière les colonnes de chiffres, ce sont des agents qui patrouillent à sec, des malades qui ne peuvent se payer une ambulance, et des citoyens qui financent de leur poche des services que l'État devrait garantir.

“
**les ressources essentielles,
comme le carburant, sont
concentrées au niveau
central, au détriment des
services directement en
contact avec la population,**

Projet "Liberté d'expression à Madagascar" (Manehoa)



Vision du projet

Poser un cadre favorable à la liberté d'expression, l'accès sûr à de l'information fiable et non partisane, de qualité et utile aux besoins des communautés à Madagascar

Objectifs

- Renforcer la liberté d'expression et l'engagement citoyen à Madagascar par l'action des médias et de la société civile
- Améliorer l'accès libre et sûr à une information de qualité, épurée des fausses informations et discours clivant, répondant aux besoins des Malgaches

Principales activités

- Mettre en place une plate-forme de dialogue entre professionnels des médias, patrons de presse et autorités nationales et locales afin de promouvoir la liberté d'expression, un environnement et un cadre juridique plus libre et plus sûr pour les médias et les journalistes;
- Former les acteurs de média en sécurité physique et digitale;
- Produire et diffuser de programmes multimédias (radio, TV, presse écrite et en ligne) d'éducation civique sur les élections, la gouvernance, l'environnement, la santé et l'éducation;
- Mettre en place et opérationnaliser un bureau de vérification des faits (fact checking desk);
- Renforcer le partenariat entre les Organisations de la Société Civile et les médias dans les actions de plaidoyer.

Durée du projet : 48 mois

Principaux indicateurs

Plateformes de dialogue aux niveaux national et régional

Cellule de protection des journalistes

Bureau de vérification des faits

Quatre médias de la société civile appuyés

Plus de 200 journalistes, techniciens et animateurs seront formés

Plus de 10 000 jeunes sensibilisés sur la vérification des faits

Régions d'intervention

Diana, Analamanga, Vakinankaratra, Haute Matsiatra, Atsimo Atsinanana, Anosy et Androy

Contactez nous



+261 34 58 063 52



<https://internews.org/>



A person is holding a camera with a large lens, looking through the viewfinder. The image is overlaid with a dark blue filter. The text "Suivez nous sur" is written in red above the website address.

Suivez nous sur

www.malina.mg